

AGENCE LIVRE & LECTURE BOURGOGNE- FRANCHE-COMTÉ



Rapport à l'Assemblée générale 26 juin 2025



SOMMAIRE GÉNÉRAL

p. 3 **Texte des résolutions**

p. 4 **Rapport du conseil à l'assemblée générale ordinaire annuelle**

p. 5 **Rapport moral**

p. 7 **Vie associative**

p. 9 **Vie de l'équipe**

p. 12 **Rapport d'activité 2024**

p. 48 **Budget analytique réalisé 2024**

p. 52 **Bilan financier 2024**

p. 60 **Rapport du commissaire aux comptes 2024**

p. 84 **Projet 2025**

p. 108 **Budget analytique prévisionnel 2025**

TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 26 JUIN 2025

PREMIÈRE RÉSOLUTION

Après lecture, l'assemblée générale décide d'adopter le procès-verbal de la précédente assemblée générale ordinaire (27 juin 2024).

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide d'adopter le rapport de gestion et sur la situation morale et financière de l'association, présenté par Évelyne GENY, présidente de l'association.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport d'activité, du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et donne quitus au conseil pour sa gestion dudit exercice.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions. Chaque intéressé.e n'ayant pas pris part au vote de la convention la/le concernant, cette résolution est adoptée à la majorité absolue des membres présents ou représentés.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024, excédentaire de 116 519 €, de la manière suivante :

- en totalité au compte de report à nouveau pour la somme de 116 519 €

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale approuve les projets et le budget prévisionnels 2025.

RAPPORT DU CONSEIL À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre association durant l'exercice clos le 31.12.2024 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez connaissance ensuite du rapport du commissaire aux comptes.

L'examen des comptes de l'exercice clos le 31.12.2024 fait apparaître pour l'association un excédent de 116 519 euros.

Nous vous invitons donc à bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous ont été présentés et vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

- proposition d'affectation de 116 519 euros au compte de report à nouveau, portant les fonds propres à la somme de 422 120 euros.

Nous vous informons également qu'au terme de l'exercice écoulé, la situation morale et financière de notre association est la suivante :

RAPPORT MORAL

Chères adhérentes, chers adhérents,
Mesdames et Messieurs les représentant.es de l'État et de la Région Bourgogne-Franche-Comté,
Mesdames, Messieurs,

Nous nous retrouvons aujourd'hui afin de vous rendre compte de **la situation et de l'activité de notre association durant l'année civile 2024**.

Je souhaite, avant tout propos, **rendre hommage à Alice Zunino dont le décès, survenu le 22 août 2024, nous a profondément marqués.**

Directrice du secteur Patrimoine écrit & Lecture publique, Alice occupait son poste depuis près de 30 ans. Elle se battait contre un cancer depuis 5 ans. Elle avait pu reprendre le travail, à temps partiel, en septembre 2023. Mais en avril 2024, elle était de nouveau arrêtée, et s'est éteinte à l'été.

Je garde le souvenir lumineux d'une collaboratrice précieuse, compétente, responsable, profondément humaine et vraie, enjouée, et d'une élégance rare.

Lors de notre dernière AG, nous nous quittions sur un pressentiment de crise à venir et de fragilisation du secteur, que 2024 n'a pas manqué de confirmer.

Après avoir absorbé plusieurs années d'inflation – importante certaines années – à budget constant, l'agence a vu s'ajouter en 2024 une baisse significative de la subvention de fonctionnement de la Région, à hauteur de 11 %.

Dans ce contexte budgétaire très contraint, il a fallu réduire les dépenses et procéder à plusieurs adaptations, tout en assurant la continuité des missions essentielles de l'agence. Notamment à travers une gestion très prudente des frais de structure, une réorganisation importante des deux événements emblématiques de l'agence (Les Petites Fugues et Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté) et la réduction raisonnée de plusieurs actions.

En parallèle, en 2024, l'agence – en particulier le pôle Patrimoine écrit & Lecture publique – a dû fonctionner à effectif réduit compte tenu de l'absence prolongée de plusieurs salariés pour raisons de santé.

Je suis d'autant plus reconnaissante à l'équipe qui a su pallier cette carence en ressources humaines, leur fluctuation importante, et a permis de maintenir de la fluidité dans la réalisation des projets, malgré de nombreuses ruptures de rythme.

Outre la poursuite des opérations déjà engagées, l'agence a mené une réflexion commune avec le Centre national du livre (CNL), la DRAC et la Région, et produit **un diagnostic régional de la filière du livre** en vue de la mise en œuvre d'un contrat territorial, en soutien de la librairie.

VIE ASSOCIATIVE

L'agence a par ailleurs investi un nouvel espace dans le cadre de la coopération interministérielle Culture-Justice, en produisant **un état des lieux des bibliothèques en établissements pénitentiaires**. La présentation en a été faite lors d'une journée interprofessionnelle régionale le 19 décembre 2024, au cours de laquelle **la mission Lecture-Justice a été confiée à l'agence par la DRAC et la DISP (Direction interrégionale des services pénitentiaires)**.

Quant aux Petites Fugues, elles ont dû procéder à un « changement d'échelle », être revisitées, tout en préservant leur rayonnement et leur attractivité.

Concernant l'aspect financier, le bilan 2024 fait apparaître un solde positif, mais ne reflète en rien un budget annuel « normal », en raison de plusieurs données très spécifiques à l'année 2024, j'évoquerai les trois principales :

- pour compenser et répondre à la baisse de subventions, il a été procédé à des mesures d'économie drastiques, notamment au niveau de la logistique des 2 opérations d'envergure de l'agence, mesures difficiles à évaluer *a priori*, et dont le résultat a largement dépassé nos projections prudentes,
- une très importante variation positive s'y est ajoutée, due à la provision pour indemnités de départ à la retraite – dont l'agence n'a absolument pas la maîtrise – compte tenu de la sortie des effectifs de Pascale Milly et Alice Zunino,
- enfin une masse salariale inférieure aux prévisions résultant des divers arrêts de travail, là aussi imprévisibles.

Ce résultat, comme je l'ai souligné, est exceptionnel, en rien représentatif du fonctionnement dit normal de l'agence. Il est finalement bienvenu, dans la mesure où il vient combler les 3 années précédentes déficitaires, abonde les fonds propres, et permettra peut-être, à la condition d'une gestion prudente, d'affronter et de dépasser les années difficiles qui s'annoncent, dont 2025 risque de n'être qu'une pâle illustration, pour attendre ou atteindre des jours meilleurs.

Malgré ces vicissitudes, l'agence a peut-être plus encore poursuivi sa volonté affichée de coopération et de dialogue avec ses deux partenaires publics, en particulier en rencontrant régulièrement l'État et la Région au sein du comité de suivi.

Nous avions annoncé un projet 2024 préfigurateur du prochain triennal 2025-2027, voire d'une nouvelle trajectoire de l'agence. Nous y sommes et allons examiner tout cela ensemble.

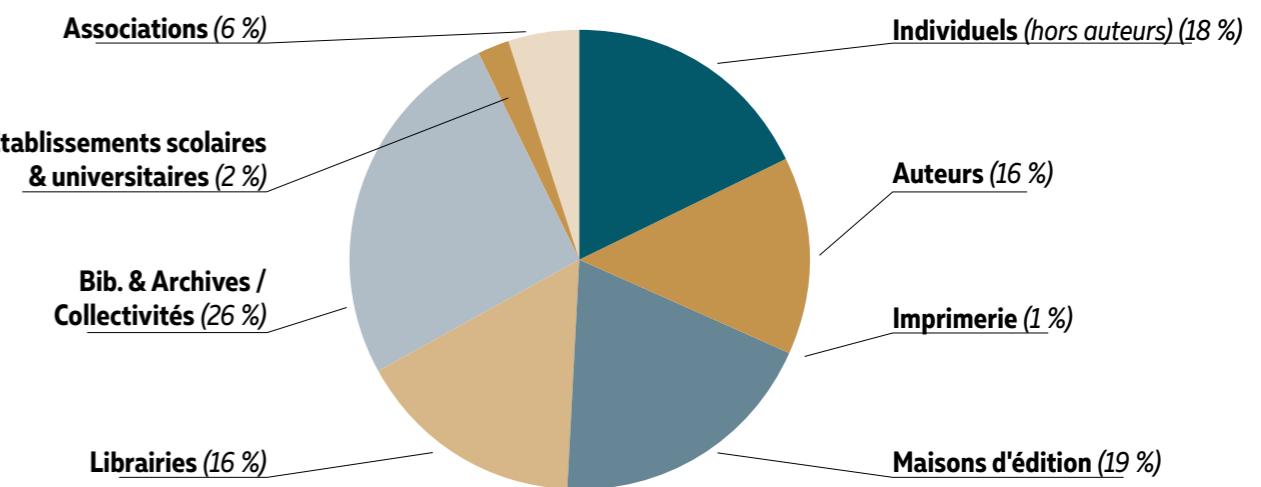
Je vous remercie chaleureusement toutes et tous, qui soutenez l'agence et contribuez au développement de ses missions : nos partenaires publics que sont l'État et la Région, les adhérents et bénévoles, les administrateurs, l'équipe dans son ensemble et sa directrice, et le bureau pour son engagement constant.

Évelyne Geny,
Présidente

LES ADHÉRENTS

L'agence compte **198** adhérents pour l'année 2024.

Type	2024 Nb	2024 %	2023 Nb	2023 %
Auteurs	27	14	22	11
Maisons d'édition	37	19	41	20
Imprimerie	1	1	1	1
Librairies	31	16	33	16
Bib. & Archives / Collectivités	52	26	53	26
Établissements scolaires et universitaires	4	2	8	4
Associations	11	6	10	5
Individuels (hors auteurs)	35	18	35	17
TOTAL	198	100	203	100



VIE DE L'ASSOCIATION

Assemblée générale ordinaire	27 juin
Conseil d'administration	9 avril, 12 décembre
Bureau	18 janvier, 21 mars, 15 mai, 20 juin, 7 octobre, 15 novembre
Comité de suivi (ALL + DRAC + Région)	11 mars, 7 novembre

VIE DE L'ÉQUIPE

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À COMPTER DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 JUIN 2024

Membres de droit		
Monsieur le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté		
Madame la Présidente du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté		
Collège A (collectivités, organismes)	Représentant	Entrée
Librairie Le Domaine des murmures (39)	Corinne DALLOZ	2022
Département de Haute-Saône (70)	Christophe DANIEL	2022
Université de Franche-Comté	Hélène POUILLOUX	2022
Librairie Le Goût des mots (58)	Véronique MÉRY	2023
Ville de Chenôve (21)	Amélie JEHAN	2023
Éditions du Sekoya (25)	Alain MENDEL	2023
Librairie Polinoise (39)	Anne MOREL	2024
Ville de Besançon (25)	Pierre-Emmanuel GUILLERAY	2024
Librairie Autrement dit (21)	Maryline COLOMBET	2024
Collège B (individuels)	Qualité	Entrée
Marie GRANDCHAMP	Libraire en retraite (21)	2022
David HOUZER	Directeur des affaires culturelles (90)	2022
Marie-Claire WAILLE	Conservateur en retraite (25)	2022
Murielle FAUDOT	Ingénieur d'études (25)	2023
Géraldine COURTOIS	Bibliothécaire (71)	2023
Jean-Claude SOSNOWSKI	Bibliothécaire (21)	2023
David BALL	Auteur (25)	2024
Arnaud FRIEDMANN	Auteur et libraire (25)	2024
Évelyne GENY	Resp. éditoriale en retraite (25)	2024

COMPOSITION DU BUREAU

Évelyne GENY	Présidente
Marie-Claire WAILLE	Vice-présidente
David HOUZER	Vice-président
Jean-Claude SOSNOWSKI	Trésorier
Murielle FAUDOT	Trésorière adjointe
Géraldine COURTOIS	Secrétaire

LE PERSONNEL

Effectif 2024 : 15 salariés correspondant à 11,1 ETPT,
dont 1,2 ETPT pour les catalogueuses itinérantes (CDD).

Nicolas Bigaillon	Chargé de projet Petites Fugues & Vie littéraire	Temps partiel (CDI)	Depuis 04/2019
Léa Bodinier	Chargée de mission Communication institutionnelle & Stratégie numérique	Temps plein (CDI)	Depuis 09/2014
Marion Clamens	Directrice de l'agence	Temps plein (CDI)	Depuis 01/2007
Christine Couet	Administratrice	Temps plein (CDI)	Depuis 07/2021
Maud Curtheley	Chargée de mission Patrimoine écrit & Lecture publique	Temps plein (CDI)	Depuis 02/2014
Géraldine Faivre	Cheffe de projet Petites Fugues & Vie littéraire	Temps plein (CDI)	Depuis 05/2000
David Finot	Chargé de mission Économie du livre - Édition	Temps plein (CDI)	Depuis 11/2013
Floriane Guida	Catalogueuse itinérante	Temps plein (CDD)	Depuis 09/2023
Marion Masson	Chargée de mission Vie littéraire & Développement des publics	Temps plein (CDI)	Depuis 11/2020
Pascale Milly	Chargée de mission Patrimoine écrit	Temps plein (CDI) 0 mois travaillé / 12	Depuis 01/1998
Solène Prévost	Chargée de projet Patrimoine écrit & Lecture publique	Temps plein (CDD)	Depuis 01/2023 Jusqu'à 07/2024
Solène Prévost	Catalogueuse itinérante	Temps plein (CDD)	Depuis 10/2024
Anne-Gaëlle Quivy	Chargée de mission Communication événementielle & Bases de données	Temps plein (CDI)	Depuis 03/2019
Johanna Saadoune	Catalogueuse itinérante	Temps plein (CDD)	De 05/2023 à 05/2024, puis de 10/2024
Delphine Zehnder	Chargée de mission Économie du livre - Librairie	Temps plein (CDI)	Depuis 03/2024
Alice Zunino	Directrice du secteur Patrimoine écrit & Lecture Publique	Temps plein (CDI) 1,5 mois travaillés / 12	De 09/1994 à 08/2024

Commissions sectorielles :

Patrimoine écrit & Lecture publique	16 janvier, 20 mars, 14 juin, 9 décembre
Économie du livre	7 octobre
Vie littéraire	8 juillet, 11 septembre, 3 décembre
Information & Communication (petits déjeuners de la « Fill-Info » et commission)	16 janvier, 11 juin, 2 juillet, 12 septembre, 7 novembre
Médiations & publics	25 mars, 24 juin, 12 décembre

Réunions statutaires, de réseau et des directeurs de SRL (concernent la directrice uniquement) :

Réunions des coprésidents	19 janvier, 9 février, 3 mai, 26 juin, 9 juillet, 14 octobre, 16 décembre
CA	18 mars
AG	10 juillet
Réunion avec le Service du livre et de la lecture (ministère de la Culture)	17 décembre
Réunions des directeurs de SRL	14 novembre, 6 décembre
Réunions Alternatives vertes 3	26 mars, 11 juillet, 20 novembre
Divers réseau	8 juillet (Fill x Sofia), 10 septembre (Fill x URSSAF)

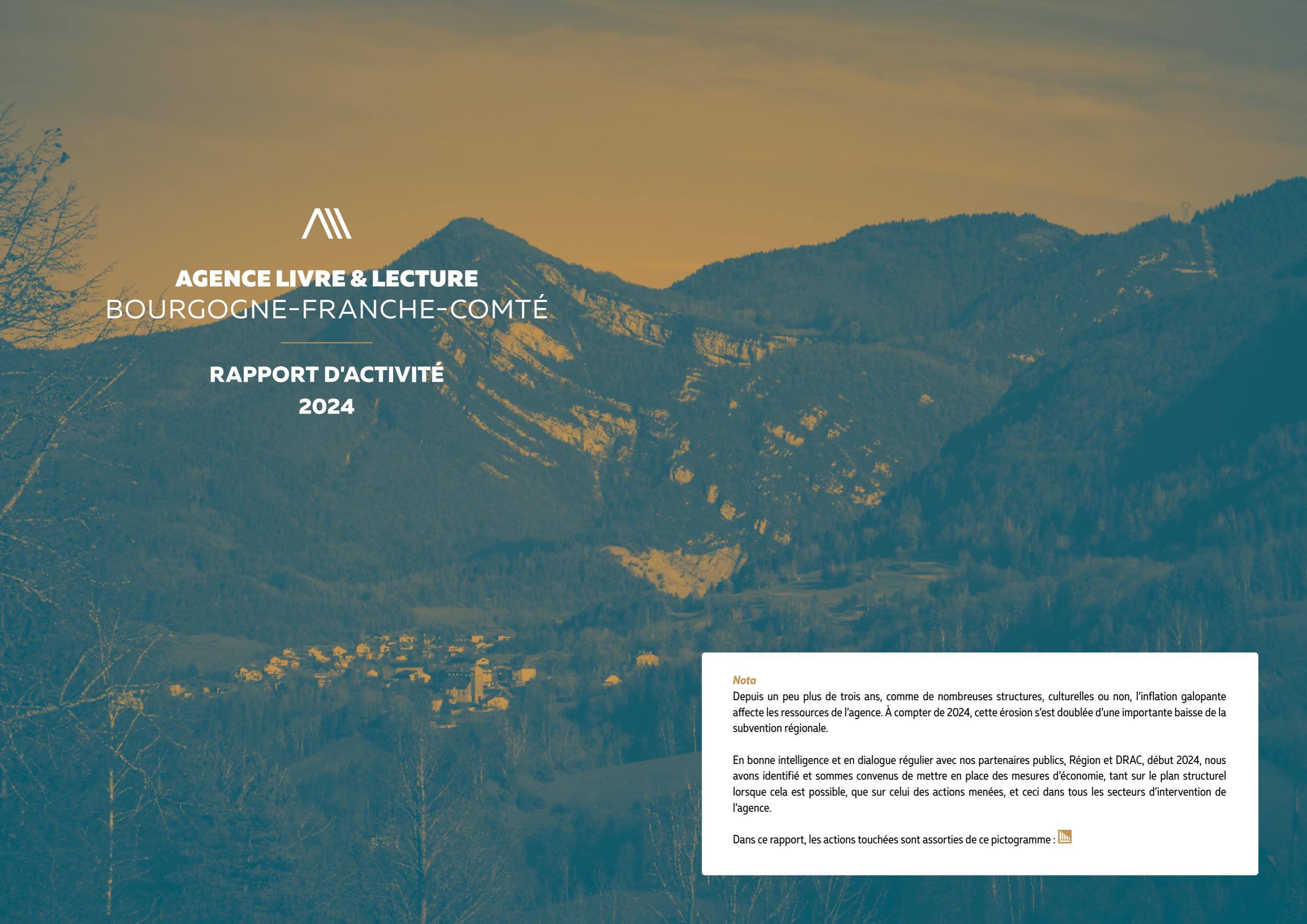
PARTICIPATIONS ET INTERVENTIONS DIVERSES

Formation continue & Réseau	
Rencontres nationales annuelles des métiers et de la formation en bibliothèque territoriale (ministère de la Culture)	12 mars
Webinaire sur les marchés publics de livres (Fill)	21 mars
Rencontres nationales pour le développement de la lecture (Alliance pour la lecture)	26 mars
Webinaires « Écologie du livre » (Fill x Association pour l'écologie du livre)	18 mars, 25 avril, 4 juillet et 8 juillet
Webinaire « Ruralités : empreinte sociale et territoriale des festivals » (France Festivals)	5 avril
Rencontres nationales de la librairies (SLF)	16 et 17 juin
Réseau RELIEF : Rencontre sur l'animation littéraire + Assemblée générale	7 février et 28 juin
« Transition écologique des festivals » (CNL)	31 mai
Journées nationales du Patrimoine écrit des bibliothèques à Colmar	21 juin
Acte 2 des États généraux des festivals et salons du livre (Sofia)	15 octobre

Expertise	
Comité de pilotage de Clameur(s) (Ville de Dijon)	22 février
Jury « Si on lisait à voix haute » (DRAEAC – Académie de Besançon)	29 janvier
Comité de pilotage de L'Échappe littéraire (Région)	18 janvier, 3 décembre
Réunions Livres dans la boucle (Le Grand Besançon)	31 janvier, 22 avril, 13 juin
Comités de lecture de la Région (aides à la création et à l'édition)	25 mars, 24 juin, 30 septembre
Comité d'examen librairies du Contrat de territoire (Région, DRAC, CNL)	4 juillet et 19 septembre
Commission Économie du livre de la Région Grand Est	25 mars, 10 septembre, 17 décembre
Commission Librairie indépendante de référence (CNL)	24 et 25 juin
Comité d'orientation d'Éducagri éditions	4 avril

Coordination	
Comités de pilotage et technique de Jeunes en librairie	3 mai, 13 septembre

Pédagogie & Visibilité	
Intervention dans le cadre de la formation ABF	13 et 23 mai
Forums EAC Belfort, Dijon, Besançon (DRAEAC)	20 mars, 5 avril, 9 avril
Intervention au lycée Saint-Joseph de Belfort	13 mai
Intervention auprès du Master 2 Métiers de livre (uB)	12 septembre



AGENCE LIVRE & LECTURE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

**RAPPORT D'ACTIVITÉ
2024**

Nota

Depuis un peu plus de trois ans, comme de nombreuses structures, culturelles ou non, l'inflation galopante affecte les ressources de l'agence. À compter de 2024, cette érosion s'est doublée d'une importante baisse de la subvention régionale.

En bonne intelligence et en dialogue régulier avec nos partenaires publics, Région et DRAC, début 2024, nous avons identifié et sommes convenus de mettre en place des mesures d'économie, tant sur le plan structurel lorsque cela est possible, que sur celui des actions menées, et ceci dans tous les secteurs d'intervention de l'agence.

Dans ce rapport, les actions touchées sont assorties de ce pictogramme : 

SOMMAIRE

p.16	I. INTERFACE & OUTIL DE COOPÉRATION ENTRE INSTITUTIONS ET PROFESSIONNELS	p.33	III. DYNAMIQUE DES TERRITOIRES & DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS
p.17	1. AIDE À LA DÉCISION PUBLIQUE ET À L'INGÉNIERIE	p.34	1- LES PETITES FUGUES
	1.1 Veille, observation et expertise : moyens et mise en œuvre		
	1.2 Relais & Aide à l'ingénierie		
p.20	2. COOPÉRATION DOCUMENTAIRE	p.38	2- PARTENARIATS POUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE
	2.1 Le pôle associé régional (PAR) à la Bibliothèque nationale de France		2.1 Jeunes en librairie
	2.2 Conservation partagée		2.2 Appels à projets DRAC / DRAEAC
			2.3 Ressources empruntables & Interventions de l'agence
p.22	II. DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE	p.41	3- PARTENARIATS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS ET DE LA LECTURE
p.23	1. ACCOMPAGNEMENT & CONSEILS AUX PROFESSIONNELS	p.42	3.1 Lecture-Justice
	1.1 Économie du livre		3.2 Programme « Territoires du livre »
	1.2 Bibliothèques & Patrimoine écrit		
	1.3 Auteurs, Vie littéraire & Développement de la lecture		
p.24	2. FORMATION	p.44	4- RÉSIDENCES D'AUTEURS
	2.1 Relais d'information sur les formations existantes		
	2.2 Formations & Journées d'étude		
	2.3 Comité de pilotage régional dédié à la lecture publique et au patrimoine écrit		
p.26	3. OPÉRATIONS & OUTILS DE SOUTIEN	p.45	IV. STRATÉGIES DE COMMUNICATION & RESSOURCES
	3.1 Économie du livre		1- COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE & RESSOURCES PROFESSIONNELLES
	3.2 Patrimoine écrit		1.1 Communication associative
	3.3 Auteurs, Vie littéraire & Développement de la lecture		1.2 Bases de données & Documentation

I. INTERFACE & OUTIL DE COOPÉRATION ENTRE INSTITUTIONS ET PROFESSIONNELS



1. AIDE À LA DÉCISION PUBLIQUE ET À L'INGÉNIERIE

1.1 VEILLE, OBSERVATION ET EXPERTISE : MOYENS ET MISE EN ŒUVRE

➤ Visites de terrain & Concertation interprofessionnelle

L'équipe de l'agence rencontre les acteurs du livre en région à de multiples occasions : déplacement sur site, rendez-vous à l'agence, salons, commissions sectorielles, formations et journées d'étude, réunions statutaires, etc. Une proximité qui lui permet de nourrir et renouveler son observation.

Au-delà, l'agence crée ainsi les conditions d'une mise en relation d'acteurs de niveaux, statuts, réseaux, ou encore territoires différents autour d'un projet ou d'un objectif commun, dépassant toute logique corporatiste.

➤ Appartenance à la Fédération interrégionale du livre et de la lecture - Fill

De statut associatif, la Fill rassemble au sein d'un réseau national qui œuvre au quotidien pour accompagner les professionnels du livre, de la lecture et de la documentation :

- des structures régionales pour le livre,
- des collectivités territoriales,
- des institutions nationales et des associations.

À la rencontre des politiques du livre des Régions et de la politique menée par l'État, la Fill est un espace d'observation, de débat, d'analyse, de proposition et d'action et offre des outils pertinents pour l'élaboration de politiques culturelles innovantes.

L'Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté est membre de la Fill.

À ce titre, elle participe activement aux groupes de travail thématiques : commissions Économie du livre, Patrimoine & Lecture publique, Vie littéraire (présidence agence), Information & Communication.



2024 : création d'une nouvelle commission « Médiations & Publics », coprésidée par l'agence.

C'est, entre autres mais notamment, grâce à son appartenance à la Fill que l'agence consolide son rôle d'interface entre les institutions et les professionnels.

À noter : la Fill siège au conseil d'administration du Centre national du livre et est représentée par l'un de ses membres au sein de plusieurs commissions d'attribution d'aides de ce dernier :

- Vie littéraire / Bourses de résidence
- Label LiR / Valorisation des fonds et de la création éditoriale en librairie (VAL)
- Partir en livre / Printemps des poètes
- Développement de la lecture auprès des publics spécifiques



Projets 2024 coordonnés par la Fill ou en partenariat étroit avec celle-ci :

- Programme « Territoires du livre » (cf. partie III. 2).
- Lancement du site Lecture-Justice : <https://lecture-justice.org>
- Publication des chiffres-clés du livre.
- Collecte des données relatives à l'état des lieux des structures régionales pour le livre.
- Création de la commission « Médiations & Publics ».
- Groupe interrégional « Écologie du livre ».

➤ Accompagnement à la prise de décision

- Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté : participation de l'agence au comité de lecture du dispositif d'aide à l'édition indépendante et d'attribution des bourses d'auteurs (bourses de création et bourses de résidence) ; production de notes et avis pour le comité consultatif du dispositif d'aide à la librairie.

En 2024, l'agence a participé aux 3 comités de lecture, les 25 mars, 24 juin et 30 septembre.

- Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté : sur demande, production de notes et avis.

- Autres collectivités ou institutions : sur demande, aide à la décision.

➤ Contrat territorial pour la librairie

En 2024, dans le prolongement du rendu par l'agence du diagnostic territorial sur la filière du livre en Bourgogne-Franche-Comté, **une convention cadre en faveur de la librairie a été signée pour 3 ans entre la DRAC, la Région et le Centre national du livre (CNL)**.

➡ Dans ce cadre, l'agence est invitée à siéger au comité d'examen des dossiers, qui s'est réuni deux fois pour cette première année.

➤ Chiffres-clés du livre en Bourgogne-Franche-Comté

En 2024, si les chiffres-clés régionaux du livre n'ont pas fait l'objet d'une publication à part entière, ils ont été collectés par la Fill pour figurer dans l'étude « **Chiffres-clés interrégionaux du livre et de la lecture 2022-2024** », publiée en décembre 2024 et présentant les données de l'année 2022 concernant 15 régions et collectivités, en métropole et outre-mer. L'Île-de-France n'a pu être intégrée à cette étude, en l'absence de données mobilisables.

1.2 RELAIS & AIDE À L'INGÉNIERIE

➤ Relais des dispositifs publics et manifestations à rayonnement national

Tout au long de l'année, l'agence s'est faite le relais de l'ensemble des dispositifs publics régionaux ou nationaux : dispositifs d'aide publics, appels à projets, appels à candidatures auprès des professionnels du livre et auprès du grand public. L'agence a en outre communiqué sur les manifestations nationales, tout en invitant les professionnels de la région à s'y inscrire : Nuit de la lecture, Printemps des poètes, Semaine de la langue française, Partir en livre, Journées européennes du patrimoine, etc.

➤ Aide à l'ingénierie de manifestations ou opérations portées par des partenaires publics

- **L'Échappée littéraire**, prix littéraire des lycéens de Bourgogne-Franche-Comté, initié et financé par le Conseil régional. L'agence est missionnée par le Conseil régional pour une partie de la mise en œuvre de l'opération. Elle organise notamment la venue de l'ensemble des auteurs, les rémunère et participe à la communication relative à l'événement.



Sélection 2023/2024

Thelma, Caroline Bouffault - Éditions Fugue
Tibi la blanche, Hadrien Bels - L'Iconoclaste
Clara lit Proust, Stéphane Carlier - Gallimard
Le roi-nu-pieds, François d'Epenoux - Anne Carrière
Gisèle Halimi, une jeunesse tunisienne, Sylvain Dorange & Danièle Masse - Delcourt
Léo en petits morceaux, Mayana Itoïz - Dargaud
Les Trompettes de la Mort, Simon Bournel-Bosson - Éditions l'Agrume
Astra Nova, Lisa Blumen - Éditions l'Employé du moi

➡ Lauréats 2024 :

Dans la catégorie roman : **Caroline Bouffault** pour *Thelma*
Dans la catégorie BD : **Sylvain Dorange & Danièle Masse** pour *Gisèle Halimi, une jeunesse tunisienne*

Sélection 2024/2025

La pouponnière d'Himmler, Caroline de Mulder - Gallimard
Souviens-toi des abeilles, Zineb Mekouar - Gallimard
Les loups de Babylone, Anne Percin - La manufacture de livres
Le cratère, Arièle Butaux - Sabine Wespieser
Au cœur des solitudes, Lomig - Sarbacane
La petite fille et le Postman, Bertrand Galic et Roger Vidal - Glénat
Verts, Marion Besançon et Patrick Lacan - Rue de Sèvres
Lebensborn, Isabelle Maroger - Bayard Graphic

- **Résidence d'auteurs croisée entre la Bourgogne-Franche-Comté et la Rhénanie-Palatinat.** L'agence est missionnée par le Conseil régional pour la mise en œuvre de ce dispositif : rédaction et diffusion de l'appel à candidatures dédié à l'auteur de Bourgogne-Franche-Comté, centralisation des candidatures et sélection du lauréat.

➡ Auteurs bénéficiaires en 2024 :

Fabrice Hoarau, accueilli durant le mois d'août à la Maison des artistes d'Edenkoben.
Justas Veser, poète, accueilli en septembre à la Cité du Mot à La Charité-sur-Loire.

- Le Marché des éditeurs, dans le cadre de la manifestation Clameur(s) portée par la Ville de Dijon : samedi 15 juin.

Aux côtés des équipes de la Bibliothèque municipale, l'agence coordonne la présence des éditeurs de Bourgogne-Franche-Comté sur ce marché annuel qui se tient dans le cadre des Rencontres littéraires Clameur(s).

➡ **24 maisons d'édition présentes, dont 5 pour la première fois, accompagnées d'une quarantaine d'auteurs.**



Marché des éditeurs, Clameur(s), Dijon (21)

- **Stand des éditeurs en région dans le cadre de « Livres dans la Boucle »**, manifestation organisée par le Grand Besançon : du 20 au 22 septembre.

En partenariat avec le Grand Besançon, l'agence prépare et coordonne le stand des éditeurs en région durant la manifestation.

➡ **21 éditeurs représentés, dont 2 pour la première fois, à travers 43 auteurs.** L'agence a par ailleurs participé à la programmation du salon en proposant 3 rencontres permettant de mieux connaître 4 maisons d'édition et 3 de leurs auteurs.



Livres dans la boucle, Besançon (25)

- **Jeunes en librairie**, dispositif initié et financé par la DRAC depuis 2021, coordonné par l'Agence Livre & Lecture, avec l'appui de l'Éducation nationale.

Jeunes en librairie est un programme d'éducation artistique et culturelle en direction des jeunes collégiens, lycéens et apprentis de toutes filières, qui s'appuie sur des projets portés par des membres de la communauté éducative et des professionnels du livre, en particulier des libraires.

Il comprend de nombreux objectifs pédagogiques et culturels et se caractérise notamment par l'acquisition individuelle de livres par chaque élève lors de la visite d'une librairie. Pour beaucoup de jeunes, il s'agit de leur première visite, ou de leur première visite sans accompagnant familial.



En 2024, l'agence a achevé de coordonner Jeunes en librairie 2023-2024 et lancé Jeunes en librairie 2024-2025, 4^e édition du dispositif dans la région : cf. III-2

2. COOPÉRATION DOCUMENTAIRE

2.1 LE PÔLE ASSOCIÉ RÉGIONAL (PAR) À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE (BNF)

Convention régionale quinquennale du PAR 2020-2024, aux côtés de la DRAC.

Les orientations définies dans le cadre de ce quinquennal sont les suivantes :

- le signalement des fonds patrimoniaux, anciens, locaux et spécialisés de Bourgogne-Franche-Comté ;
- la numérisation des collections patrimoniales conservées en Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre de projets de numérisation éligibles à des programmes BnF ;
- la mise en valeur de ressources d'intérêt local et régional liées à des actions de signalement (CCFr) ou de numérisation (Gallica) pouvant offrir des perspectives de valorisation, de médiation (formations, journées d'étude...) et de projets d'éducation artistique et culturelle portés ou accompagnés par l'agence.

➤ Le signalement des fonds patrimoniaux dans le CCFr

Le ministère de la Culture (Service du Livre et de la Lecture), en partenariat avec la BnF, souhaite achever le signalement des collections patrimoniales françaises (imprimés et manuscrits) dans le CCFr en soutenant les bibliothèques territoriales dans cette démarche jusqu'en 2025. Dès 2020, l'agence s'est inscrite dans cet ambitieux projet et pilote désormais en région la mise en œuvre de ce plan de signalement aux côtés du ministère de la Culture, de la DRAC et de la BnF.

En accord avec la DRAC, l'agence a déterminé 2 priorités de signalement dans le CCFr :

- le signalement des manuscrits et de fonds d'archives de bibliothèque ;
- le signalement des imprimés antérieurs à 1830.



Patrimoine écrit - Signalement à Luxeuil-les-Bains (70)

Pour poursuivre et mener à bien les opérations de signalement en Bourgogne-Franche-Comté, l'agence a répondu pour la 4^e année consécutive à l'appel à projets national Patrimoine écrit 2024 du ministère de la Culture, et de nouveau obtenu une réponse favorable, pour un financement à hauteur de 80 % du coût global des projets.



Recrutement d'une nouvelle catalogueuse itinérante et prolongation du contrat de la seconde.

Après avoir été formées au catalogage au format XML-EAD, au logiciel TaplR ainsi qu'au catalogage de livres anciens au format UNIMARC, les deux catalogueuses ont débuté leur mission en octobre 2024 au sein des bibliothèques des collectivités engagées dans le projet de signalement :

- la bibliothèque municipale de Luxeuil-les-Bains (70) pour le fonds ancien d'imprimés, soit 1 200 documents,
- la médiathèque de Pontarlier (25) pour le fonds Xavier Marmier (imprimés et manuscrits), soit 5 800 documents,
- la médiathèque Le Dôme de Saint-Claude (39) pour le fonds patrimonial, les archives de la bibliothèque et la bibliothèque du Chapitre de la cathédrale de Saint-Claude, soit 1 500 documents.

Ces 3 bibliothèques ont ainsi bénéficié de :

- l'expertise et des outils de la BnF ;
- l'intervention *in situ* d'un.e catalogueur.euse itinérant.e ;
- l'accompagnement scientifique et administratif de l'agence ;
- le soutien financier de l'État.

➤ Les opérations de numérisation

Le Pôle associé régional s'attache à traiter deux corpus bien définis :

- la presse ancienne locale,
- les publications des sociétés savantes.

La BnF a lancé un ambitieux projet de numérisation et de valorisation de la presse locale ancienne à travers un plan de numérisation nationale, engagé depuis 2019 dans le cadre des marchés de presse de la BnF.

L'objectif est de constituer une collection numérique nationale de référence de la presse française et d'offrir à un large public et lecteur l'accès à la collection dématérialisée des titres de presse les plus emblématiques des régions de France.



En 2024, en concertation avec la BnF, l'agence a débuté l'identification des titres de presse déjà numérisés par les bibliothèques et archives de la région, afin d'envisager une intégration des fichiers numérisés dans Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF.

2.2 CONSERVATION PARTAGÉE

Dans le cadre de sa mission de coopération, l'Agence Livre & Lecture coordonne 2 plans de conservation partagée (PCP) : un PCP pour la jeunesse et un PCP pour les périodiques.

Enjeux et objectifs de ces plans :

- enjeu patrimonial : conserver moins chacun pour conserver plus ensemble,
- enjeu pratique et matériel : libérer de l'espace,
- enjeu économique : maîtriser les coûts et rationaliser les choix de conservation,
- enjeu de services : améliorer le signalement et l'accès aux documents pour les usagers.

Les collections pour la jeunesse

Depuis 2023, le plan désormais commun à la Bourgogne et à la Franche-Comté comprend :

- 42 bibliothèques partenaires,
- 331 collections conservées,
- 171 éditeurs représentés.

En 2024, l'agence a assuré la coordination du transfert des dons entre bibliothèques de Bourgogne-Franche-Comté, en s'appuyant sur un calendrier annuel qui vise à simplifier le déroulement des opérations.

Les périodiques

En Bourgogne-Franche-Comté, le plan de conservation partagée des périodiques comptabilise 1 300 titres de périodiques conservés par 48 établissements documentaires. Il s'agit principalement de titres généralistes.

En 2024, un groupe de travail interministériel (Culture & Enseignement supérieur et recherche) s'est réuni à plusieurs reprises pour définir une politique nationale des plans de conservation partagée des périodiques, en lien avec le plan national de numérisation de la presse ancienne porté par le ministère de la Culture et la BnF, et l'évolution des centres régionaux des Sudoc-PS fragilisés par les difficultés des universités à dégager des ressources humaines sur ces missions.

Sous la responsabilité du ministère de la Culture, les PCPP régionaux se concentreront sur :

- les titres patrimoniaux,
 - la presse locale, ancienne ou contemporaine.
- Un accord-cadre entre les deux ministères susnommés est en cours d'élaboration pour acter cette refondation des plans et les rôles des différentes parties et le démarrage opérationnel du plan national est prévu au 1^{er} janvier 2026.

II. DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE

1. ACCOMPAGNEMENT & CONSEILS AUX PROFESSIONNELS

En 2024, l'agence a répondu à 147 demandes d'accompagnement de tous ordres.

1.1 ÉCONOMIE DU LIVRE

Pour les entreprises d'édition et de librairie :

➤ **Accompagnement, conseil, expertise, aide au montage auprès des porteurs de projet en activité ou en devenir : création, développement, transmission d'entreprises d'édition et de librairie :**

- accueil et suivi individuel ;
- information sur le secteur, le contexte régional ou local ;
- orientation sur les dispositifs d'aide, les ressources expertes, les réseaux professionnels, etc.

⇒ **30 sollicitations émanant de maisons d'édition et porteurs de projet.**

⇒ **35 sollicitations émanant de librairies et porteurs de projet.**



Actualités 2024 des librairies

- **8 créations :** Wabi Sabi à Auxerre (89), Fabulix et Librairie de la Place à Mâcon (71), Au Petit Léon à Saint-Amour (39), De deux choses Lune à Montceau-les-Mines (71), La Balançoire à Vesoul (70), Les Audacieuses à Nevers (58), Mangathèque à Belfort (90).



Librairie Fabulix à Mâcon (71)

- **4 reprises :** La Tête dans les nuages (anciennement La Colline) à Flavigny-sur-Ozerain (21), Au cœur de lettres (anciennement Chapitre 3) à Vesoul (70), Des Livres et des mots à Decize (58), Le Chat Mirabel à Mirebeau-sur-Bèze (21).



Actualités 2024 des maisons d'édition

- **2 créations :** Le Jaseur Boréal (romans, policiers, essais) à Bucey-lès-Gy (70) et Les Haleurs (revue et recueils de poésie) à Courlon-sur-Yonne (89).

- **1 reprise :** Gunten (roman, policier) à Dole (39).

- **2 arrêts d'activité :** Terre en vues et Z'est éditions.

➤ **Accompagnement spécifique renforcé :** diagnostic, pilotage et financement d'accompagnements individuels sur site par un consultant extérieur pour des entreprises en phase de développement, de transmission ou rencontrant des difficultés – en concertation avec les partenaires publics.

En 2024 :

➤ **2 librairies en phase de transmission ont bénéficié de diagnostics** de leurs situations économiques, réalisés par L'Esperluète (Michel Ollendorff).

1.2 BIBLIOTHÈQUES & PATRIMOINE ÉCRIT

Accompagnement technique et méthodologique ; relais des dispositifs d'aides financière et technique, des programmes nationaux et des appels à projets ; mise à disposition d'outils (cahiers des charges, contacts de prestataires ou consultants...) ; prêt de matériel ; mise en réseau, etc. :

- > pour la conservation préventive, curative et la restauration des collections patrimoniales ;
- > pour le signalement et la valorisation des collections, la numérisation de documents, leur médiation et leur diffusion ;
- > dans le cadre de projets de construction, de réhabilitation de bibliothèques ou d'aménagements de locaux de conservation (déménagement des collections patrimoniales) ;
- > diagnostic et conseils sur la sécurité des collections ou les questions liées à leur état sanitaire ;
- > dans le cadre d'actions d'animation.

➡ En 2024, 15 bibliothèques accompagnées sur des questions liées à :

- la mise à jour des notices de fonds et de répertoire dans le CCFr,
- le signalement des fonds anciens,
- les plans de conservation partagée,
- la conservation préventive.

1.3 AUTEURS, VIE LITTÉRAIRE & DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE

Sur demande, l'agence déploie sa mission d'information et d'orientation en faveur de différents types de porteurs de projets : auteurs ou futurs auteurs, organisateurs de manifestations ou porteurs de projets, enseignants, collectivités et institutions :

- > orientation éditoriale, sociale et juridique des auteurs ;
- > accompagnement administratif sur la question de la rémunération des auteurs ;
- > aide au montage de projets et animations liés au livre et à la lecture (identification d'intervenants, partenariats, budget, conventionnement éventuel, mise en réseau, etc.) ;
- > soutien à la professionnalisation des organisateurs de manifestations littéraires en vue d'une montée en qualité, notamment via la « Charte nationale des manifestations littéraires » conçue au sein de la commission Vie littéraire de la Fédération interrégionale du livre et de la lecture (Fill), en lien avec les instances nationales concernées (La Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse, la Société des gens de lettres – SGDL, le CNL, Sofia, etc.).

➡ 40 sollicitations émanant d'organisateurs de manifestations, enseignants, collectivités ou autres porteurs de projets.

➡ 27 sollicitations d'auteur.rices.

2. FORMATION

2.1 RELAIS D'INFORMATION SUR LES FORMATIONS EXISTANTES

À l'échelle nationale, il existe plusieurs organismes de formation proposant des programmes sectoriels ou interprofessionnels. L'agence veille à se faire le relais de ces propositions. Le cas échéant et si leur statut le leur permet, elle peut aussi accompagner ou orienter les professionnels vers d'éventuels dispositifs de financement de ces formations, qu'elles soient initiales ou continues.

2.2 FORMATIONS & JOURNÉES D'ÉTUDE

En 2024, 13 formations, journées d'étude ou d'information ont été programmées, au bénéfice de 430 professionnels.

À ces formations, il convient d'ajouter celles qui furent organisées dans le cadre des Petites Fugues (cf. ci-après) : au nombre de 5, elles ont rassemblé 127 participants.

→ Soit, en tout pour 2024 : 18 formations, journées d'étude ou d'information au bénéfice de 557 professionnels.



Formation Plan de sauvegarde des biens culturels, à Nevers (58)

➤ Auteurs

→ « Statut social & rémunération : venez rencontrer l'URSSAF ! », 11 avril à Dijon.

Formation animée par l'URSSAF Limousin et la SGDL.

Nombre de participants : 16

→ « Auteurs à l'école : pass Culture, masterclass et résidences, vous saurez tout ! », 23 mai.

Webinaire animé par la mission pass Culture, le CNL et l'Éducation nationale.

Nombre de participants : 31

+ En 2024, l'agence fut le partenaire de la Société française des traducteurs (SFT) et l'Association des traducteurs littéraires de France (ATLF) pour l'organisation et la tenue de leur journée d'étude :

→ « La traduction d'édition en pratique », 4 avril à Dijon.

Nombre de participants : 80

➤ Édition

→ « Concevoir et fabriquer un livre écoresponsable », 3 juin à Dijon.

Formation animée par Benoît Moreau pour Axiales.

Formation reportée à octobre, puis annulée faute d'inscriptions.

→ Présentation du projet OPlibris, 28 juin.

Visioconférence animée par David Demartis, expert en économie du livre et coconcepteur d'OPlibris.

Nombre de participants : 5

➤ Librairie

→ « Dynamiser son magasin : identité commerciale et animation », 27 mai à Besançon et 10 juin en visioconférence.

Formation animée par Charlotte Parouty pour Axiales.

Nombre de participants : 4

→ « Pass Culture : librairies et offre collective », 18 novembre. Webinaire animé par la mission pass Culture, et l'Éducation nationale.

Formation reportée à 2025 faute d'inscriptions.

➤ Patrimoine écrit & Lecture publique

→ Atelier « Contes, mythes et légendes », à destination des participants à Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté, 19 janvier à Dijon et en visioconférence. Atelier animé par la Maison du patrimoine oral.

Nombre de participants : 16

→ « Patrimonialiser / dépatrimonialiser : quels choix opérer ? », 9 février à Besançon et en visioconférence.

Formation animée par Marie-Claude Pasquet, bibliothécaire indépendante.

Nombre de participants : 31

→ « Musique et médiation : comment développer la culture musicale en bibliothèque », 7 mars à Besançon.

Formation organisée en partenariat avec l'ABF Franche-Comté.

Nombre de participants : 50

→ « Demandez le journal ! La presse ancienne dans tous ses états », 10 octobre à Dijon.

Journée d'étude dans le cadre de Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté.

Nombre de participants : 35

→ « Concevoir et rédiger un plan d'urgence en bibliothèque », 5 et 6 décembre à Nevers.

Formation animée par Céline Allain pour la BnF, organisée en partenariat avec la bibliothèque de Nevers.

Nombre de participants : 13

➤ Interprofession

→ « Utiliser la bibliothérapie dans le cadre professionnel », 23 mars à Chalon-sur-Saône.

Formation animée par Marine Nina Denis, dans le cadre du Salon du livre jeunesse de Chalon-sur-Saône.

Nombre de participants : 16

→ « Comment rémunérer les auteur.rices ? Diffuseurs, venez rencontrer l'URSSAF ! », 12 avril à Dijon.

Formation animée par l'URSSAF Limousin et la SGDL.

Nombre de participants : 13

→ «Intelligence artificielle et secteur culturel: quelles applications? Quels enjeux pour les filières artistiques?», 28 mai à Dijon.

Journée interfilière organisée en partenariat avec la Féma, l'APARR, La Cursive, Les Tiers-Lieux BFC et Centre image.

Nombre de participants : 120

→ «Les mots de l'ombre: journée interprofessionnelle lecture-justice», 19 décembre à Dijon.

Journée organisée en partenariat avec la DRAC et la DISP.

Nombre de participants : 80



Journée interprofessionnelle Lecture-Justice à Nevers (58)

À noter que les temps de formation dédiés aux partenaires du festival littéraire itinérant Les Petites Fugues s'ajoutent à ce programme de formation.

2.3 COMITÉ DE PILOTAGE RÉGIONAL DÉDIÉ À LA LECTURE PUBLIQUE ET AU PATRIMOINE ÉCRIT

En lien avec la DRAC et le Centre national de la fonction publique territoriale – CNFPT, l'agence coordonne et anime un comité de pilotage regroupant les principaux acteurs de la formation en Bourgogne-Franche-Comté : CNFPT, Bibliest, médiathèques départementales et branche régionale de l'Association des bibliothécaires de France (ABF).

Ce comité est un lieu d'échanges et de réflexion commune sur la définition des besoins à l'échelle régionale, permettant l'émergence d'une offre de formation cohérente en matière de lecture publique et de patrimoine écrit.

Outil essentiel issu des travaux menés par le comité de pilotage: le catalogue régional de formations commun, hébergé sur le site web de l'agence, qui en assure la gestion. Ce catalogue répond aux besoins exprimés par les bibliothécaires de la région et facilite l'accès à l'offre de formations.



En 2024, l'agence a intégré 200 formations issues des catalogues des structures régionales de formation à destination des bibliothécaires, archivistes, professionnels de la petite enfance, enseignants...

Par ailleurs, les membres du comité de pilotage se sont emparés du Référentiel national des compétences des bibliothèques territoriales publié par le ministère de la Culture fin 2022 pour le décliner en fonction des besoins recensés sur le territoire.

Ce référentiel s'inscrit dans le prolongement de la loi du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique et offre une vision d'ensemble des compétences nécessaires en bibliothèque territoriale.

3. OPÉRATIONS & OUTILS DE SOUTIEN

3.1 ÉCONOMIE DU LIVRE

3.1.1 ÉDITION

➤ Aide à la mobilité et la diffusion pour les éditeurs

L'Agence Livre & Lecture accompagne de manière collective les éditeurs de la région sur des salons hors région. Elle organise, coordonne et finance la présence des éditeurs et se déplace avec eux pour tout ou partie de leur durée.

En 2024, l'agence a reconduit son accompagnement sur les salons suivants :

→ Marché de la Poésie à Paris, du 19 au 23 juin.
11 éditeurs présents, accompagnés d'une trentaine d'auteurs sur les 2 stands.

→ Salon L'Autre livre à Paris, du 7 au 10 novembre.
7 éditeurs présents, dont 1 nouveau.



Salon L'Autre livre à Paris



Compte tenu des nécessaires mesures d'économie prises en début d'année et après une concertation avec les éditeurs, 2 stands collectifs n'ont pas été financés par l'agence en 2024 :

→ Salon L'Autre Livre de printemps à Paris, du 12 au 14 avril.
→ Forum du livre à Saint-Louis, du 19 au 21 avril.

➤ Catalogue des nouveautés des éditeurs en Bourgogne-Franche-Comté

Lancé en 2020 et publié et diffusé annuellement, le catalogue des nouveautés des éditeurs en Bourgogne-Franche-Comté est un outil d'information et de promotion à destination des professionnels du livre, de la culture, de l'éducation, mais aussi du grand public et de la presse.

→ Catalogue 2023-2024 :
Ce cinquième numéro, présentant une sélection de plus de 170 titres proposés par 50 maisons d'édition, a été tiré à 1 300 exemplaires et diffusé en mai 2024 auprès de 1 000 partenaires (bibliothèques, éditeurs, librairies régionales et nationales, presse, institutions). Il fut également diffusé sur l'ensemble des salons que l'agence soutient tout au long de l'année.



Salon du livre et de la presse jeunesse à Montreuil



Compte tenu des nécessaires mesures d'économie prises en début d'année et après une concertation avec les éditeurs :
→ Baisse du tirage (1 300 ex. contre 2 000 pour 2022-2023).

→ Fin 2024 : décision de mettre l'outil en suspens en 2025 afin de l'évaluer et d'entamer une réflexion sur l'opportunité d'une évolution de son format et de ses modalités de diffusion et ainsi de sa relance ou non en 2026.

➤ Soutien à la surdiffusion

- « **L'Espresso des éditeurs** » : des rendez-vous réguliers, brefs et en ligne, à l'attention des libraires, bibliothécaires, enseignants ou autres médiateurs, avec les éditeurs de la région, venant tour à tour présenter leur maison, leur ligne éditoriale et une ou plusieurs nouveautés.

Lancée en juin 2022 et attirant à chaque fois une vingtaine de participants, cette proposition s'est poursuivie au premier semestre 2024 (NB : aucun rendez-vous au second semestre en raison de l'absence du chargé de mission Édition).

3 rendez-vous proposés :

- **4 mars** : avec **Les Monts métallifères et les éditions du Sekoya** / 21 participants.
- **15 avril** : avec **les éditions du Chemin de fer, Le Tache papier et les éditions Virgile** / 27 participants.
- **27 mai** : avec **les éditions Hurlevent et Les Sportives** / 12 participants.



- Rencontre à Mulhouse entre éditeurs et apprentis libraires

En 2023, l'agence a expérimenté un nouveau format de rencontre, en partenariat avec l'université de Haute-Alsace (UHA) qui propose une licence professionnelle Livre-Librairie. Celui-ci fut reconduit en 2024.

Ainsi, le 29 avril, 2 éditeurs de la région (Hurlevent et L'Atelier des Noyers) se sont rendus à Mulhouse pour y rencontrer les 21 étudiants de la licence professionnelle de la librairie pour présenter leurs catalogues et échanger avec les futurs libraires.

En sus, les visites de 2 librairies mulhousiennes (librairies Kléber et 47 degrés Nord) ont été programmées l'après-midi, en présence des gérants et des étudiants stagiaires.

3.1.2 LIBRAIRIE

➤ Mon libraire, mon univers (MLMU) : soutien au programme d'animation en librairie

Objectifs : ce dispositif partenarial vise à soutenir tout au long de l'année des propositions d'animations de qualité sur le territoire régional, conçues sous la forme d'un programme : rencontres d'auteurs, rencontres autour d'une thématique, d'un catalogue d'éditeur, lectures musicales, théâtrales, ateliers (d'écriture, d'illustration), conférences, débats, etc.

Compte tenu des nécessaires mesures d'économie prises en début d'année et en concertation avec le conseil d'administration :

→ À compter de 2024, MLMU est désormais réservé aux librairies non labellisées LiR, les librairies labellisées étant pour leur part éligibles à la subvention pour la mise en valeur des fonds et de la création éditoriale (VAL) du CNL.



En 2024, 11 librairies ont signé des partenariats avec l'agence pour bénéficier d'un soutien dans le cadre d'un programme d'animation.

25 événements ont pu se tenir en librairie dans le cadre de **Mon libraire, mon univers**.

À titre d'exemples, l'agence a ainsi pu accompagner les événements suivants :

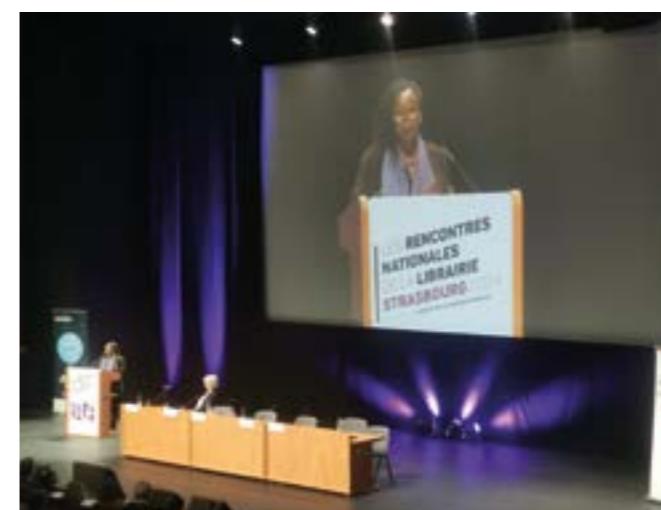
- **Au Cœur de lettres à Vesoul (70)** : « Rencontre-performance » avec l'illustratrice Mathilde Poncet : illustration de la vitrine de la librairie à l'occasion de l'ouverture.

- **Mine de rien à Besançon (25)** : « Brunch-dédicaces » pour les 10 ans de la librairie : 11 auteur.rices, scénaristes et illustrateur.rices de bande dessinée invités à rencontrer les lecteurs autour d'un brunch.

- **Le Baron perché à Saint-Gengoux-le-National (71)** : table ronde et lectures mises en scène autour de textes sociologiques, historiques ou encore féministes traitant du statut des femmes ménopausées.

➤ Rencontres nationales de la librairie (RNL) : 16 et 17 juin à Strasbourg

Événement biennal organisé par le Syndicat de la librairie française (SLF), les RNL sont un **rendez-vous important pour les professionnels de la librairie et, au-delà, pour l'ensemble des professions du livre**.



Rencontres nationales de la librairie à Strasbourg

Temps privilégié de partage et d'échange alternant séances plénières et ateliers, cette manifestation présente de multiples intérêts pour les participants : formation continue, échanges d'expériences, production d'effets concrets (mesures de la part des éditeurs-diffuseurs, développement de bonnes pratiques et de projets de mutualisation entre librairies, etc.). C'est aussi l'occasion de présenter des études ou de lancer des débats autour de l'économie des librairies.



En 2024, 14 libraires de la région ont fait le déplacement et ainsi **bénéficié du soutien de l'agence** :

- prise en charge plafonnée de l'hébergement,
- prise en charge des frais d'inscription pour les librairies non adhérentes au SLF,
- présence de la chargée de mission Librairie qui favorise ainsi les mises en relation.

3.2 PATRIMOINE ÉCRIT

➤ « **Complètement mythe !** » : manifestation Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté, du 2 septembre au 3 novembre 2024, sur le thème des mythes, contes et légendes

Bilan général disponible sur simple demande auprès de l'agence

L'agence fédère et soutient les établissements documentaires de Bourgogne-Franche-Comté détenteurs de collections patrimoniales en contribuant au renforcement de l'accès à tous à ce patrimoine, dans le cadre notamment de l'opération Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté, qu'elle a initiée et qu'elle coordonne.



Compte tenu des nécessaires mesures d'économie prises en début d'année et en concertation avec le conseil d'administration :

- Programme papier : **abandon du livret de 60 pages pour un leporello sur 5 volets.**

- **Abandon des cartes postales et des badges.**
- **Baisse des tirages** (programme : 6 000 ex. contre 10 000 en 2023 / Affiches : 350 contre 1300).

- **Internalisation de la diffusion** (confiée jusqu'alors à une structure employeuse de personnes en situation de handicap).

- **Création d'un mini site Internet dédié** valorisant les établissements participants et leurs programmations.



Mini site Internet dédié à Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté

⌚ Les axes forts en 2024 :

- **Une communication transformée.**
- **4 éclairages thématiques** mis en avant dans les programmes (papier et site dédié) : **ateliers pratiques, Journées européennes du patrimoine, jeunesse, expositions.**
- **Une journée d'étude interprofessionnelle consacrée à la presse ancienne**, les enjeux de sa sauvegarde et de sa diffusion (cf. II-2-2.2).



L'édition 2024 en chiffres :

- **40 établissements participants.**
- Dans **23 communes** des 8 départements de la Bourgogne-Franche-Comté.
- 30 expositions.
- Plus de **100 animations.**
- **10 000 visiteurs recensés par 17 établissements participants sur 40.**

L'agence a mis en œuvre une campagne de communication revisitée autour de l'événement et valorisé ainsi les établissements partenaires.

⌚ Supports imprimés

- Un programme (**5 volets**) imprimé à **6 100 exemplaires**,
- **350 affiches** « partenaires » sous 2 formats,
- **70 affiches Decaux** pour les villes de Besançon, Dole, Vesoul, Mâcon, Nevers.

Conçus par le collectif MBC, ces supports ont été diffusés auprès des établissements participants, ainsi qu'à un large réseau incluant notamment les sites culturels et offices de tourisme, les établissements scolaires, les acteurs du livre à l'échelle locale et nationale (librairies, bibliothèques, structures régionales du livre), la presse.

L'agence a donc drastiquement poursuivi cette année la réduction des volumes de supports papier, tout en développant l'offre numérique.



⌚ Partenariats et insertions presse

- Diffusion de **60 spots radio** sur les antennes locales de France Bleu (FB Bourgogne, FB Besançon, FB Auxerre, FB Belfort-Montbéliard) la semaine du 2 au 6 septembre,
- **partenariat avec le magazine culturel Diversions**, permettant à la manifestation de bénéficier d'une manchette de une dans l'édition de septembre, d'articles, et de reportages vidéo sur les expositions « Go ! Le sport » à Besançon, organisée par la bibliothèque patrimoniale, et « Les étrangetés de Buffon » à la médiathèque de Montbard,
- insertions publicitaires sur le **site Internet Kidiklik**, dédié aux sorties pour les enfants,
- communiqué et dossier de presse envoyés à une centaine de destinataires (presse, radio, télévision) ayant généré des articles divers dans les médias suivants : *Le Journal du Centre*, *Le Progrès*, les sites MaCommune.info, Mâcon Infos.com, Jondi.fr, DijonBeaune.fr et ActuaLitté, et dans le magazine Spectacles.

⌚ Communication numérique

- **[Nouveau] : www.patrimoines-ecrits-bfc.fr le site Internet dédié à la manifestation**

Développé par l'Agence Catapuple, ce mini-site présente la programmation détaillée, les informations pratiques relatives à chaque lieu, et les capsules vidéo réalisées par 7 établissements partenaires.

Entre la mi-mai (date de mise en ligne du site), et la fin de la manifestation le 3 novembre, le site a totalisé 400 visites.

- Complémentairement, **la page du site de l'agence dédiée à la manifestation** a été recentrée autour des ressources mises à la disposition des partenaires : « boîte à outils » avec affiches, leporello, communiqué et dossier de presse en téléchargement.

Cette page a comptabilisé 150 visites entre le 2 septembre et le 3 novembre 2024.

- Les **7 capsules vidéo** réalisées par les partenaires avaient comptabilisé **675 vues en décembre 2024**.

⌚ Réseaux sociaux

Une stratégie de communication via les réseaux sociaux avant, pendant et après la manifestation a complété ce dispositif.

⌚ Prêt de matériel

Dans sa démarche d'accompagnement à la conservation, à la diffusion et à la valorisation du patrimoine écrit, l'Agence Livre & Lecture prête du matériel de conservation et de valorisation :

- Des **aspirateurs** avec variateur de vitesse et filtration HEPA destinés aux ouvrages empoussiérés, avec risque minoré de moisissures.
- **1 aspirateur emprunté en 2024.**
- Deux modèles de **lutrins** en altuglas transparent.

3.3 AUTEURS, VIE LITTÉRAIRE & DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE

⌚ Annuaire en ligne des auteurs en région Bourgogne-Franche-Comté

Objectifs :

- **soutenir les auteurs** en favorisant résolument leur participation à la priorité nationale donnée à l'éducation artistique et culturelle ;
- **favoriser l'interconnaissance** entre les auteurs implantés en région et des porteurs de projet institutionnels, culturels ou encore issus de l'éducation, du secteur social ou pénitentiaire ;
- **susciter ainsi un plus grand nombre de projets recourant aux auteurs** ;
- animer le territoire.



⌚ Janvier 2024 : mise en ligne de l'annuaire

- Cet outil recense près de 150 auteur.rices en région. Non exhaustif puisque reposant sur une démarche volontaire, il a vocation à être perpétuellement enrichi et mis à jour.

- **1 000 visiteurs recensés en 2024.**

Auteurs Annuaire

➤ **Soutiens partenariaux ponctuels pour la Vie littéraire et le développement des publics**

- **Coproduction**

À la faveur de commémorations, hommages ou événements spéciaux initiés par un ou des acteurs de la vie littéraire en région, l'agence peut proposer son partenariat selon des modalités définies au cas par cas.

→ **1 événement coproduit en 2024, avec la bibliothèque de Montbéliard.**

- **Portage financier**

En cas de difficultés administratives liées à la rémunération d'un.e auteur.rice, l'agence peut proposer son appui à des porteurs de projets en effectuant le portage financier de la rémunération en question.

→ **4 portages en 2024.**

III. DYNAMIQUE DES TERRITOIRES & DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS



1. LES PETITES FUGUES

Bilan général disponible sur simple demande auprès de l'agence



Les Petites Fugues n'ont pu échapper aux nécessaires mesures d'économie prises en début d'année, en concertation avec le conseil d'administration.

Les conséquences sur le festival en un coup d'œil :

- Moins d'auteur.rices invité.es et donc moins de rencontres.
- Baisse du nombre de petites formes.
- Abandon des dossiers culturels et pédagogiques relatifs aux œuvres des auteurs.
- Programme papier au format et au tirage réduits.
- Internalisation de la diffusion des programmes et affiches (confiée jusqu'alors à une structure employeuse de personnes en situation de handicap).
- Maintien des journées de présentation des auteur.rices et des formations.
- Invitation à s'associer faite aux partenaires accueillants, pour mêler les publics.

... et une ambition : moins de rencontres, mais autant que possible pas moins de public...

La 23^e édition du festival s'est déroulée du 18 au 30 novembre 2024.

13 auteurs et autrices furent invités à silloner les routes de la région, pour 82 rencontres avec des lecteur.rices divers, réunis pour l'occasion au sein de bibliothèques et librairies, collèges et lycées, lieux culturels variés, ou encore établissements carcéraux, EHPAD ou hôpitaux.



Pour cette nouvelle saison 2024, repensée autour d'une programmation resserrée mais tout aussi créative, aux côtés des petites formes et entretiens croisés, **un nouveau type de rencontre a été proposé, intitulé « fuguette »**. Une fuguette, c'est un **format original de rencontre, parfois dans un lieu insolite et imaginé à deux, trois ou quatre par les partenaires accueillant un.e auteur.rice, pour rassembler le plus grand nombre !**

À noter également : la **déambulation artistique de clôture**, au Fonds régional d'art contemporain de Besançon, portée par **18 étudiants du DEUST Théâtre**, point d'orgue de cette programmation.



Fuguette - Centre culturel du Grandvaux (71)



Les Petites Fugues 2024 en chiffres

- 13 auteur.rices invité.es, dont une autrice de la région.
- 6 artistes associé.es et 18 apprentis comédiens.
- 8 petites formes et entretiens croisés.
- 45 rencontres préparées collectivement, dont 8 fuguettes.
- 82 rencontres dont 42 rencontres scolaires.
- 1 rencontre en Allemagne, à Mayence.
- 2 200 personnes bénéficiaires dont près de 1 000 élèves, pour une jauge moyenne de 27 personnes par rencontre (contre 26 en 2023)
- 137 partenaires, dont 37 nouveaux.
- 25 bénévoles engagé.es.
- 6 100 programmes papier au format réduit.
- 5 journées de formation.
- 2 partenaires financiers exceptionnels : **Fondation pour la lecture du Crédit Mutuel** et **Office fédéral suisse de la culture**.

➤ La programmation

→ **13 auteur.rices invité.es, dont une autrice ayant un lien avec la région :**

Sébastien Berlendis, Rémi David, Eugène, Jérémie Gindre, Lola Gruber, Léo Henry, Perrine Le Querrec, Sylvain Levey, Émilienne Malfatto, Justine Niogret, Isabelle Pandazopoulos, Zinaïda Polimenova, **Julie Rey**.

→ **Au sein des 82 rencontres, 8 petites formes et entretiens croisés** ont été proposés, dialogues entre littérature et autres arts, conversations entre 2 auteurs, collègues et lycéens portant un texte sur scène, entretien entre un auteur et son éditeur : autant de nouveautés faisant résonner les œuvres des auteurs et rythmant la programmation.

3 metteurs en scène ont ainsi orchestré autant de petites formes, aux côtés d'autres artistes parfois, dont notamment **18 jeunes comédien.nes** du DEUST Théâtre de Besançon.

Parmi les lieux accueillant une petite forme (pour certains « primo-partenaires ») : la **Chapelle de l'hôpital à Pontarlier**, le **Fonds régional d'art contemporain de Besançon**, la **Maison de la poésie transjurassienne à Saint-Claude**, L'Atelier de l'Exil à Lons-le-Saunier ou encore la **médiathèque intercommunale des Combes avec l'école départementale de musique et de théâtre de la Haute-Saône à Scey-sur-Saône-et-Saint-Albin**, le **CLAP à Ouroux-en-Morvan**.



Petite Forme au CLAP - Ouroux-en-Morvan (58)

[Nouveau] **Les « fuguettes » : en duos, trios... quatuors !**

Les fuguettes ont été imaginées et organisées par des collectifs de lieux (lieux du livre et culturels, scolaires, établissements médicosociaux, etc.) pour rassembler les publics. **Une expérimentation proposée par l'agence, dont les partenaires se sont saisis avec enthousiasme**, inventant des rendez-vous originaux autour des auteurs, et invitent, pêle-mêle : un photographe, une maison d'édition, des élèves en classe vétérinaires, le club de théâtre d'un lycée...

→ **Un réseau de 137 partenaires s'est impliqué dans l'accueil d'une rencontre avec un auteur**: bibliothèques, établissements scolaires (collèges, lycées), librairies, mais aussi établissements pénitentiaires et hôpitaux, associations et autres structures culturelles.

Parmi eux :

→ **50 établissements scolaires** (26 collèges, 22 lycées et 2 universités) mobilisant près de 1 000 élèves ou étudiants.



Julie Rey au collège Jacques-Prévost à Pesmes (70)

→ **58 partenaires accueillant une rencontre tous publics, dont :**

- **18 incluant des scolaires.**

- **11 avec un public spécifique :** à Besançon, la bibliothèque de l'hôpital et l'association d'alternative à la psychiatrie, Les Invités au Festin ; le centre hospitalier psychiatrique de Novillars ; le centre de détention de Joux-la-Ville et les maisons d'arrêt de Besançon et Vesoul, les EHPAD de Château-Chinon, Marnay et Bart et la Maison partagée « Âges et Vie » de Besançon, l'ESAT de Lormes.

- **38 nouveaux partenaires** et parmi eux : les EHPAD et l'ESAT cités ci-dessus, mais aussi et à titre d'exemples : la ferme Menthe & Mélisse à La Planée, Sciences Po Dijon, une dizaine de bibliothèques, la librairie L'Interstice à Besançon, 2 écoles de musique et 2 associations.

- **32 librairies partenaires** ont assuré la vente des livres hors-les-murs et 5 d'entre elles ont **accueilli un ou des auteurs** dans le cadre d'une petite forme ou d'une rencontre.

→ **Les Petites Fugues prolongées à Mayence**

Initié en 2021 dans le cadre du jumelage entre la Bourgogne-Franche-Comté et le land de Rhénanie-Palatinat, un partenariat s'est tissé entre l'agence et la Maison de Bourgogne-Franche-Comté à Mayence, offrant à un auteur de la région de se rendre à Mayence, en amont ou en aval du festival, pour une ou deux rencontres.

François Migeot s'est ainsi rendu à Mayence en janvier 2024 dans le cadre de ce partenariat et dans le prolongement de l'édition 2023 des Petites Fugues.

Julie Rey se rendra à Mayence en juin 2025 dans le prolongement de l'édition 2024 des Petites Fugues.

Nota :

3 des rencontres assurées par les auteurs Julie Rey et Sébastien Berlendis ont dû être annulées en raison de fortes chutes de neige. **Les 3 rencontres ont donc été reportées à 2025.**

➤ **Préparation et formation**

Chaque année, une palette de ressources, d'outils et de formations sont proposés aux partenaires accueillants, à chaque fois renouvelés.

➤ Des éléments biobibliographiques sur chaque auteur.rice disponibles en ligne dès l'été sur le site du festival.

➤ Des échanges quotidiens avec les partenaires accueillant une rencontre.

➤ 5 journées de formation, ayant rassemblé **127 participants** :

→ **7 juin à Besançon (25) : Présentation des auteurs invités**, animée par Christophe Fourvel, auteur, et Marion Perrier, professeure de lettres.

Nombre de participants : **70**

→ **3 juillet, en visioconférence : Présentation des auteurs invités**, animée par Marion Perrier, professeure de lettres.

Nombre de participants : **15**

→ **18 septembre à Château-Chinon (58) : La lecture par arpentage, une aventure collective singulière**, animée par Valérie Beaugier, bibliothécaire et comédienne.

Nombre de participants : **13**

→ **19 septembre à Besançon (25) : La lecture par arpentage**, animée par Mathilde Recton, codirectrice de l'association Littérature, etc.

Nombre de participants : **22**

→ **10 octobre à Besançon (25) : Préparer et animer une rencontre avec un.e auteur.rice**, animée par Géraldine Faivre, Agence Livre & Lecture.

Nombre de participants : **7**

➤ **Les bénévoles**

Une équipe de **25 bénévoles fidèles**, accompagnateurs aguerris pour accompagner les auteurs à bon port, à la rencontre des lecteurs.

Le 23 septembre, ils étaient 15 présents lors de la traditionnelle réunion d'information.

➤ **La communication**

➤ **Un ensemble de supports conçu par le collectif MBC**

→ **6 100 programmes et 1 140 affiches** diffusés auprès des partenaires accueillants, ainsi que d'un réseau d'acteurs locaux et nationaux (manifestations et lieux culturels, offices de tourisme, librairies, maisons d'édition, auteurs, acteurs institutionnels, structures régionales du livre, presse, etc.),

→ **Un leporello**, initié en 2022 et dédié à la programmation des rencontres dans le Morvan, diffusé à 600 exemplaires,

→ **Une campagne d'affichage** dans les transports urbains et périurbains du Grand Besançon, **sur le réseau Decaux** des villes de Besançon, Lons-le-Saunier, Belfort, Vesoul, Dole, ainsi que l'accrochage d'un calicot sur le pont de Bregille à Besançon durant toute la durée du festival.

Pour mémoire : l'attention particulière portée depuis quelques éditions à la réduction des coûts en matière de communication a été largement accentuée cette année, sur toute la chaîne, de la conception des supports (programme réduit de 66 à 40 pages), à l'impression (choix du papier), jusqu'à la diffusion des supports (intégralement réalisée en interne), sans oublier le tirage.

➤ **La publicité**

→ Achat d'insertions dans les magazines culturels **NOVO** et **Spectacles**.

→ Partenariat avec le magazine culturel **Diversions**.

→ **[Nouveau]** Partenariat avec le magazine littéraire en ligne **ActuaLitté**.

→ **[Nouveau]** Partenariat **Radio Sud (Besançon)**.

→ **France Bleu Besançon** : partenariat média et campagne de spots du 11 au 22 novembre.

➤ **La presse**

→ **Un communiqué et un dossier de presse** envoyés à une centaine de destinataires des médias locaux et nationaux (presse écrite, radio, TV).

→ **De nombreux articles et relais dans les médias** : articles parus dans *Livres Hebdo*, *ActuaLitté*, *Diversions*, **NOVO**, **Spectacles**, *Besançon Votre Ville*, *Ma Commune.info*, *L'Est Républicain*, *le Journal du Centre*, *Le Progrès*, *Le Temps*, des interviews et des temps d'antenne sur *France Bleu Besançon* et *Radio Sud*, deux vidéos autour des rencontres réalisées par le magazine *Diversions*.

➤ **La communication numérique**

➤ **Le site Internet : www.lespetitesfugues.fr**

Le site du festival s'enrichit à chaque édition, proposant des ressources en téléchargement : dossiers biobibliographiques, outils de communication variés, ressources vidéo.

Le site Internet a totalisé 332 865 pages vues entre janvier et décembre 2024, contre 331 242 entre janvier et décembre 2023.

➤ **Les lettres d'information**

Des lettres d'information spéciales, ainsi que des focus dans les lettres d'information générales de l'agence, ont également valorisé cette édition 2024.

➤ **Une stratégie d'animation des réseaux sociaux**

➤ **Facebook**

29 200 personnes touchées (contre 33 800 en 2023) par les 37 publications (46 en 2023, une diminution entraînée par la baisse du nombre d'auteurs invités en 2024) en lien avec le festival (présentation des auteurs invités, photos des formations, retours sur les rencontres) sur la page Facebook de l'agence (www.facebook.com/LivreLectureBFC/) entre juin et novembre 2024.

➤ **Instagram**

19 700 personnes touchées (contre 22 300 en 2023) par les 33 publications et 19 stories (40 publications et 29 stories en 2023 : une diminution entraînée par la baisse du nombre d'auteurs invités en 2024) en lien avec le festival (présentation des auteurs invités, retours sur les rencontres) sur le compte Instagram de l'agence (www.instagram.com/livrelecture_bfc) entre juin et novembre 2024.



2. PARTENARIATS POUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

De façon générale et en fonction de ses moyens humains, l'agence se positionne comme le partenaire potentiel (aide à l'ingénierie et au montage de projets) de structures ou établissements scolaires souhaitant mener des actions d'éducation artistique et culturelle en matière de livre, de lecture et d'écriture.

2.1 JEUNES EN LIBRAIRIE

Né en 2021 en Bourgogne-Franche-Comté, à la faveur du Plan de relance, Jeunes en librairie est un dispositif initié par la Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté (DRAC), coordonné par l'Agence Livre & Lecture, avec l'appui de l'Éducation nationale.

Objectifs :

- favoriser l'accès au livre et développer le goût de la lecture ;
- faire connaître le rôle indispensable de la ou du libraire dans la chaîne du livre et sur le territoire ;
- inciter les jeunes à fréquenter la librairie pendant et après le projet, de manière autonome ;
- sensibiliser les jeunes à l'interprofession du livre et à son économie.



Les 4^e du collège Saint-Jacques de Joigny en visite à la librairie Au Saut du livre, à Joigny (89).



Pour l'année scolaire 2023-2024, l'agence a accompagné **127 établissements scolaires dans leur partenariat avec 62 librairies indépendantes de la région** (contre 65 lors de l'édition précédente), dont 6 nouvellement créées.

2939 élèves de tous horizons, collégiens et lycéens des filières générales, professionnelles et techniques, élèves de l'enseignement agricole, apprentis des CFA, élèves allophones, en classes ULIS et SEGPA, ont été accueillis au sein des librairies partenaires entre janvier et juin 2024, et ont acheté **7052 livres, pour un montant total de 73 406€** grâce à leur bon d'achat individuel de 25€. En tant qu'opératrice, l'agence a adressé en janvier de façon individualisée aux 127 établissements scolaires un bon d'achat numérique et une convention de partenariat. Elle a ensuite vérifié et traité environ 130 factures émanant des librairies engagées dans le dispositif.

Pour l'année scolaire 2024-2025, l'agence a poursuivi la coordination générale du dispositif en lançant l'appel à projet en mai 2024, aux côtés de la DRAEAC, et en coordonnant le dépouillement et la sélection des dossiers en septembre 2024.

2.2 APPELS À PROJETS DRAC / DRAEAC

En partenariat avec l'équipe pédagogique des établissements demandeurs et/ou les professionnels du livre impliqués, l'agence propose un appui à l'ingénierie de projets et/ou répond à des appels à projets ou candidatures publiés par la DRAC et le Rectorat.

Chaque domaine d'intervention de l'agence (patrimoine écrit, vie littéraire, économie du livre) peut servir de socle à un projet, en fonction des attentes et objectifs des partenaires.



4 projets accompagnés pour les années scolaires 2023-2024 et 2024-2025 pour 895 élèves bénéficiaires sur les 2 années.

Année scolaire 2023-2024

→ « **Voyages, voyage: explorer le monde et le ciel** ». Avec une classe de 2^{de} PRO Métiers de la mode du lycée Jacques-Prévert de Dole, en association avec le lycée Charles-Nodier de Dole.

> 24 élèves bénéficiaires

Un projet artistique et culturel financé par la DRAC, la DRAEAC, et accompagné par l'agence.

[Cf. rapport d'activité 2023]



Exemple de cartes postales créées pour le projet « Voyage, voyage: explorer le monde et le ciel »

→ « **La littérature en voix** ». Avec trois classes de 1^{re} (générale, ST2S et STMG), une classe de classe de 2^{de} (générale) et deux classes de Terminale (générale et ST2S) du lycée Xavier-Marmier de Pontarlier.

> 274 élèves bénéficiaires

Un projet artistique et culturel financé par la DRAC, la DRAEAC, et accompagné par l'agence.

[Cf. rapport d'activité 2023]

Année scolaire 2024-2025

→ « **Complètement mytho!** ». Avec une classe de 2^{de} PRO Métiers de la mode du lycée Jacques-Prévert de Dole.

> 24 élèves bénéficiaires

Un projet artistique et culturel financé par la DRAC, la DRAEAC, et accompagné par l'agence.

Équipe pédagogique impliquée : la professeure documentaliste, le professeur de lettres, histoire et géographie, la professeure de génie industriel, textiles et cuirs.

Objectifs : amener les élèves à réfléchir sur le rôle du conte dans le développement de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte, dans leur construction identitaire mais aussi sociétale, en développant leur parcours d'éducation artistique et culturelle par la découverte de fonds patrimoniaux et la rencontre avec des professionnels de la culture, la pratique avec des artistes (conteur, illustrateur), des bibliothécaires (chargée des fonds patrimoniaux de la bibliothèque de conservation), et l'acquisition de connaissances dans les domaines artistiques, littéraires et scientifiques.

Visites et actions prévues :

- Rencontres, atelier d'illustration et atelier d'écriture avec deux auteurs.
- Visites de la médiathèque et du musée de Dole : découverte des collections patrimoniales (livres anciens de contes et légendes) et de l'exposition « Mythes et légendes de l'Antiquité ».
- Visite de la bibliothèque patrimoniale et du musée des beaux-arts de Dijon : exposition thématique sur la mythologie et les contes dans l'art.
- Conférence-débat sur le thème du « merveilleux » avec une écrivaine et conteuse.
- Enregistrement des contes : s'exercer à l'expression orale et s'initier à la Web Radio avec la MJC de Dole.
- Restitution : création d'un guide abécédaire de mini-contes avec l'intervention de conteurs et d'un illustrateur, enregistrements des contes, création de chapeaux et de couvre-livres (tapisserie collaborative).

→ «(En)quête de mots». Avec 14 classes de 1^{re} (générale, ST2S et STMG), 5 classes de 2^{de} générale et 1 classe de Terminale générale du lycée Xavier-Marmier de Pontarlier.

> 573 élèves bénéficiaires

Un projet artistique et culturel financé par la DRAC, la DRAEAC, et accompagné par l'agence.

Équipe pédagogique impliquée: les deux professeures documentalistes et plusieurs professeurs de lettres et d'espagnol.

Objectifs: Donner le goût des mots et de la littérature aux élèves, par une appropriation dynamique des œuvres, l'utilisation de l'écrit pour exprimer leur intimité, le théâtre et la rencontre, et susciter ainsi de la curiosité pour ceux qui en ont fait leur métier (auteurs, acteurs, traducteurs, metteurs en scène, libraires...).

Visites et actions prévues :

- Rencontre avec plusieurs artistes-auteurs : écrivains (notamment dans le cadre des petites Fugues) et traducteurs, musicien, mais aussi libraire.
- Ateliers de théâtre, d'écriture, de traduction et de lecture à voix haute. Travail sur l'argumentation à travers un jeu de rôle. Analyse et critiques d'œuvres littéraires. Préparer et animer une rencontre avec un auteur (Petites Fugues), etc.
- Découverte des différentes formes de l'expression intime dans les arts, de la culture hispanophone à travers la poésie de Pablo Neruda, de la transmission orale d'un texte, des «ficolles» du roman policier et d'œuvres littéraires à travers la participation à des prix et des festivals locaux, formation au sens esthétique.
- Restitution : chroniques écrites et orales, expositions, création de bandes dessinées, récital de poèmes de Pablo Neruda, recueil de récits personnels, mise en voix, performances poétiques, publications d'articles dans le journal du lycée.

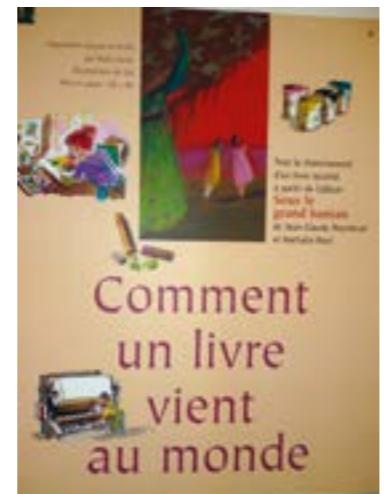
2.3 RESSOURCES EMPRUNTABLES & INTERVENTIONS DE L'AGENCE

➤ Prêt d'expositions

L'agence tient 4 expositions à la disposition gratuite de tout partenaire intéressé (établissements scolaires, bibliothèques, librairies, centres de loisirs, structures sociales et de santé, établissements pénitentiaires, etc.) :

- **Comment un livre vient au monde ?** : une exposition des éditions Rue du Monde pour expliquer aux jeunes (à partir de 6/7 ans) la chaîne du livre : de l'écrivain à la librairie en passant par le manuscrit, l'illustration, la maquette, le papier, l'impression, la reliure, la diffusion, la presse...

[1 emprunt en 2024]



Exposition Comment un livre vient au monde - éditions Rue du Monde

- **La laïcité en questions** : une exposition de la BnF qui propose un éclairage sur des notions-clés, des mises en perspective et accompagnées d'une riche iconographie.

[1 emprunt en 2024]

- **Objectifs de développement durable** : une exposition initiée par la Fondation GoodPlanet avec le photographe Yann Arthus-Bertrand en association avec le réseau Canopé, qui contribue à nourrir les problématiques autour des objectifs de développement durable (ODD) tels que définis par l'UNESCO.

- **Histoires de fausses nouvelles** : une exposition pédagogique réalisée par la BnF et le Centre pour l'éducation aux médias et à l'information (CLEMI) sur le thème des fausses nouvelles remises au goût du jour sous l'appellation de « fake news » puis d'« infox ».

[2 emprunts en 2024]

➤ « Patmobiles » : les malles pédagogiques du patrimoine écrit

Durant ces dernières années, l'agence a lancé la constitution de 2 jeux d'une malle pédagogique dédiée au patrimoine écrit, afin de faire découvrir les techniques de fabrication d'un livre, de l'Antiquité au XIX^e siècle, en privilégiant la découverte par la manipulation de matériaux et de livres. Ces malles ont vocation à être proposées au prêt à tout type de structure demandeuse, accompagnées de supports pédagogiques.

Publics visés : tous publics depuis l'école élémentaire.



En 2024, l'agence a sollicité et obtenu un accompagnement financier du ministère de la Culture via l'appel à projets Patrimoine écrit pour poursuivre le travail de mise en forme et d'impression de tous les supports pédagogiques, ainsi que pour la réalisation d'une vidéo promotionnelle.

Toutefois, compte tenu du sous-effectif du pôle Patrimoine écrit & Lecture publique en 2024, l'agence a été contrainte de mettre ces travaux entre parenthèses, pour mieux les reprendre en 2025.

➤ Interventions de l'équipe de l'agence

Sur demande, un membre de l'équipe de l'agence peut intervenir directement auprès d'élèves (collèges et lycées), étudiants ou autres publics en formation, pour une présentation de l'agence, de la filière livre et de ses métiers, une sensibilisation à la spécificité de son économie, ou encore pour faire découvrir le patrimoine écrit.



Interventions 2024 :

- Intervention auprès des stagiaires de la promotion 2024 de l'**ABF Bourgogne**, les 13 et 23 mai : présentation de l'agence, de son histoire et de ses missions ; focus sur la librairie et l'édition en région et à l'échelle nationale.
- Intervention auprès d'une **classe de Terminale Bac pro Commerce** à Belfort, le 13 mai : rôle de l'éditeur et commercialisation d'un livre.
- Intervention auprès des étudiants **Master 2 métiers du livre** à l'université de Bourgogne, le 12 septembre.

3. PARTENARIATS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS ET DE LA LECTURE

3.1 LECTURE-JUSTICE

L'accès au livre et la lecture pour les personnes sous main de justice est identifié comme un enjeu important dans la mission de développement des publics portée par l'agence.

Grâce à l'**état des lieux des établissements pénitentiaires et des partenariats avec les bibliothèques publiques** mené en 2022 et restitué en 2023 aux partenaires DRAC et DISP (Direction interrégionale des services pénitentiaires), plusieurs propositions et préconisations ont pu être faites par l'agence.



Actions 2024

- Identification et hiérarchisation des actions permettant d'accompagner et renforcer l'accès au livre et à la lecture au sein des établissements pénitentiaires, en fonction du degré d'engagement des partenaires publics, DRAC et DISP.

- Impulsion, coordination et cofinancement de rencontres d'auteurs au sein des établissements pénitentiaires, notamment dans le cadre de Territoires du livre (cf. ci-après).

- Organisation d'une première journée interprofessionnelle **Lecture-Justice**, en partenariat avec la DRAC et la DISP, le 19 décembre à Dijon, qui a rassemblé **80 participants**.

3.2 PROGRAMME « TERRITOIRES DU LIVRE »

Territoires du livre est un dispositif de déploiement de rencontres d'auteurs en région, initié et financé par la Société française des intérêts des auteurs de l'écrit (Sofia) et porté par la Fill depuis fin 2022.

Il permet aux structures régionales pour le livre (SRL) d'impulser ou de renforcer des projets de rencontres d'auteurs vers des publics et/ou territoires dits éloignés du livre et de la lecture.

Souhaitant répondre à l'impératif qui s'impose à toutes les structures-ressources, ou fortement soutenues par les pouvoirs publics, de contribuer à faciliter l'accès à la culture et de lutter contre les marginalisations de toutes sortes, l'agence accompagnera, à travers ce dispositif, des rencontres d'auteurs auprès de publics dits « spécifiques », et notamment, mais pas uniquement, sous main de justice.



Territoires du livre 2024

7 rencontres avec des auteur.rices à destination de publics éloignés socialement ou géographiquement ont été financées par Territoires du livre, dont :

- **3 rencontres en établissements pénitentiaires**, dans le cadre des Petites Fugues.
- **1 rencontre** avec l'auteur Jérémy Fel à la **maison d'arrêt de Dijon**, en partenariat avec la bibliothèque municipale.
- **1 rencontre** avec l'auteur Jacky Schwartzmann à la **maison d'arrêt de Besançon**.
- **1 rencontre** avec l'autrice Isabelle Pandazopoulos à la bibliothèque en partenariat avec l'**ESAT de Lormes (58)**, dans le cadre des **Petites Fugues**.
- **1 intervention** de l'auteur Khaled Miloudi, dans la cadre de la **journée interprofessionnelle Lecture-Justice**.



L'autrice Isabelle Pandazopoulos en visite au centre de détention de Joux-la-Ville (89)

[Reporté à 2025] Projet de partenariat avec France Travail pour des interventions d'auteurs auprès de demandeurs d'emploi dans le cadre du dispositif national « L'Art d'accéder à l'emploi ».

4. RÉSIDENCES D'AUTEURS

➤ Les bourses de résidence du Conseil régional

Le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté porte un dispositif permettant **l'attribution de bourses de résidences à des auteurs implantés hors région qui en font la demande**.

Si le projet et la structure d'accueil n'ont pas été identifiés en amont, c'est l'agence qui est chargée d'accompagner la mise en place et le suivi de ces résidences, en assurant les éléments suivants :

- détermination des dates de résidence, qu'elle soit continue ou fractionnée ;
- recherche d'un logement ;
- sensibilisation des partenaires impliqués à la répartition du temps : 30 % maximum consacrés aux rencontres et interventions ;
- mise en contact des partenaires avec l'auteur ;
- codétermination des types d'interventions envisagées pour l'auteur ;
- conventionnement entre les partenaires ;
- participation à la communication auprès des acteurs du livre voisins, et notamment les bibliothèques et librairies ;
- suivi et valorisation de la résidence.



Résidences 2024

- Clôture des résidences 2023-2024 des autrices **Laura Desprein** et **Aurélia Becuwe**, respectivement à Château-Chinon (58) et Avallon (89), à la Tannerie.
- Recherche de partenaire et premiers travaux relatifs à la résidence 2025-2026 de l'auteur **Alexandre Labruffe**, qui s'installera à Nevers.



La Tannerie - Résidence d'auteurs à Avallon (89)

➤ Communication dédiée

Afin de laisser des traces de la présence des auteurs sur le territoire de Bourgogne-Franche-Comté, ainsi que de permettre aux auteurs et à leurs lecteurs de dialoguer entre ou avec eux, l'agence a en outre mis en place une page Facebook dédiée : <https://www.facebook.com/residencesauteursenBFC>

Celle-ci est conçue comme un journal de bord numérique des auteurs en résidence, plusieurs d'entre eux pouvant alimenter simultanément la page.

IV. STRATÉGIES DE COMMUNICATION & RESSOURCES



1. COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE & RESSOURCES PROFESSIONNELLES

» Documentation

Chacun des deux sites de l'agence dispose d'un petit centre de ressources documentaires et littéraires. Outils de travail nécessaires à l'équipe de l'agence, ces fonds sont par ailleurs tenus à la disposition des adhérents et étudiants :

- **Le centre de documentation du site de Dijon** est constitué de 3 fonds: un bel échantillon de la production littéraire en région (éditeurs et auteurs) ; un fonds professionnel ; un petit fonds de littérature contemporaine issu des acquisitions relatives aux Petites Fugues (depuis 2018) et à L'Échappée littéraire.

- **Le centre de documentation du site de Besançon** possède 3 types de fonds: un échantillon de la production littéraire en région (éditeurs et auteurs) ; un riche fonds de littérature contemporaine issu de l'achat d'une partie des œuvres des auteurs qui furent ou seront invités aux Petites Fugues ; un fonds professionnel.

1.1 COMMUNICATION ASSOCIATIVE

La légitimité de l'agence repose, entre autres mais notamment, sur sa capacité de représentation, et ainsi la fidélisation et le développement de sa communauté d'adhérents. Dans cette perspective, l'agence reste attentive à ses outils de communication associative :

→ **Rapport annuel à l'assemblée générale**

À compter de 2024, ce rapport annuel ne fait plus l'objet d'une impression papier et est donc diffusé au format numérique exclusivement.

→ **Carte de vœux**

→ **Plaquette de présentation de l'agence**, projet inabouti durant le premier triennal de l'agence, il est remis à l'ordre du jour pour une **publication numérique en 2025**.

1.2 BASES DE DONNÉES & DOCUMENTATION

» **Bases de données**

La mise à jour et l'enrichissement des bases de données représentent un travail quasi quotidien, de même que la mise à jour et l'enrichissement des annuaires des professionnels sur le site de l'agence, qui en sont le prolongement partiel. En 2023, l'agence avait rejoint une réflexion menée avec d'autres structures du livre au sein de la Fill, autour de la recherche d'une solution commune de logiciel adapté.

Compte tenu toutefois des coûts afférents à l'achat et la maintenance d'un tel logiciel, l'agence s'est retirée du groupe de projet jusqu'à nouvel ordre.

2. COMMUNICATION NUMÉRIQUE

2.1 SITE INTERNET AGENCE : [WWW. LIVRE-BOURGOGNEFRANCHECOMTE.FR](http://WWW.LIVRE-BOURGOGNEFRANCHECOMTE.FR)

Il a vocation à être un **centre de ressources incontournable pour l'ensemble des usagers ou publics de l'agence et constitue un outil d'information dédié à la fois** :

- aux institutions : annuaires des acteurs, ressources et informations professionnelles, études, expertises permettant d'alimenter la réflexion et d'outiller la décision ;
- aux professionnels du livre : ressources et informations professionnelles, contacts, remontée de leurs actualités ;

- au grand public: information sur l'actualité du livre et de la lecture, annuaires des acteurs, agenda des animations en librairies et bibliothèques et des manifestations littéraires, etc.

Le site Internet est pensé comme un outil en constant développement.



En 2024 :

- mise en ligne de **l'annuaire des auteurs en Bourgogne-Franche-Comté**,
- extension vers le **mini-site dédié à Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté**,
- nombreuses améliorations graphiques et développement de fonctionnalités.

Également **pensé comme un portail**, le site de l'agence propose, sur sa page d'accueil, des accès directs et permanents vers les opérations spécifiquement portées par l'agence.

À noter en particulier :

- une page dédiée pour Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté ;
- une page dédiée pour Jeunes en librairie ;
- une page dédiée pour Mon libraire, mon univers ;
- un renvoi vers www.lespetitesfugues.fr: le site Internet à part entière dédié au festival Les Petites Fugues.

➔ **En 2024, le site a comptabilisé 65 000 visites** (contre 67 000 en 2023).

Les rubriques les plus consultées sont :

- la rubrique « Manifestations littéraires »,
- la rubrique « Agenda »,
- la rubrique « Actualités & formations »,

2.2 LETTRE D'INFORMATION & RÉSEAUX SOCIAUX

➤ La lettre d'information électronique

La lettre d'information électronique de l'agence est envoyée deux fois par mois à 5 000 destinataires, majoritairement des professionnels du livre et de la lecture. Elle informe sur les actions de l'agence, diffuse des informations professionnelles (formations, appels à projets, dispositifs de soutien, etc.) et propose un agenda des animations relatives au livre et à la lecture proposées en région. Certains événements font l'objet de lettres spéciales: campagne d'adhésion, opérations portées par l'agence, réformes juridiques cruciales pour le secteur, etc.



➔ **Le taux d'ouverture moyen des 20 lettres d'information envoyées en 2024 est de 37%**, contre 34% en 2023 (en moyenne, un bon taux d'ouverture se situe entre 15% et 25%).

➤ Réseaux sociaux

L'agence dispose de différents comptes, développant chacun une ligne éditoriale spécifique et répondant à des objectifs adaptés au support que chacun d'eux constitue :

- 1 page Facebook : www.facebook.com/LivreLectureBFC

L'agence y relaie les actualités liées au livre et à la lecture, à l'échelle régionale et nationale, à travers des publications s'adressant à un public le plus large possible (professionnels du livre ou de l'éducation, mais également lecteurs ou simples curieux).

La page Facebook est également l'outil de valorisation et promotion des trois opérations majeures portées par l'agence : Les Petites Fugues, Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté et Jeunes en librairie.

➔ **2 550 abonnés en 2024 (contre 2 400 en 2023)**

- 1 compte Instagram : www.instagram.com/livrelecture_bfc

Initialement dédié à la valorisation des fonds patrimoniaux conservés en région, le compte Instagram de l'agence a évolué à l'automne 2023 pour devenir un compte transversal permettant de communiquer de manière plus globale sur l'ensemble des actions de l'agence, et notamment à l'occasion des Petites Fugues.

➔ **1 008 abonnés en 2024 (contre 885 en 2023)**

➔ Fermeture du compte X (ex Twitter)

Fin 2023, pour des raisons avant tout éthiques, l'Agence Livre & Lecture avait entamé une réflexion de sortie du réseau social X. **Celle-ci a pris effet début 2024.**

- [Nouveau] 1 compte LinkedIn :

<https://fr.linkedin.com/company/agence-livre-lecture-bourgogne-franche-comte>

Pour continuer à mener une veille informationnelle et relayer des contenus à destination des professionnels du livre, de la culture et de l'éducation, l'agence s'est inscrite sur LinkedIn en septembre 2024. Comptant pour l'heure une centaine d'abonnés, cette page sera développée et fera l'objet d'une diffusion en 2025.





AGENCE LIVRE & LECTURE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

BUDGET RÉALISÉ
2024

CHARGES

1201416,02 €

			Réalisé 2024	% salaires	Voté AG 2024	Écarts	
Interface institutions & professionnels	209 386,69 €	Aide à la décision et à l'ingénierie	60 319,30 €	56 %	68 281,37 €	-7 962,07 €	
		Coopération documentaire	149 067,39 €	77 %	142 491,25 €	6 576,14 €	
Développement de la filière	279 069,20 €	Accompagnement & Conseils aux professionnels	59 507,07 €	99 %	70 786,46 €	-11 279,39 €	
		Formation	85 519,17 €	71 %	89 731,43 €	-4 212,26 €	
Dynamique des territoires & développement des publics	368 369,53 €	Opérations & Outils de soutien	134 042,96 €	56 %	153 586,15 €	-19 543,19 €	
		Les Petites Fugues	227 065,83 €	59 %	237 745,13 €	-10 679,30 €	
Stratégies de com. & Ressources	91 763,84 €	Partenariats pour l'EAC	119 809,28 €	33 %	180 091,02 €	-60 281,74 €	
		Lecture-Justice	14 533,87 €	94 %	17 656,46 €	-3 122,59 €	
Fonctionnement & Moyens d'exploitation	252 826,77 €	Résidences d'auteurs	6 960,54 €	90 %	6 447,07 €	513,47 €	
		Communication institutionnelle & Ressources pro.	39 046,60 €	90 %	39 590,93 €	-544,33 €	
		Communication numérique	52 717,24 €	88 %	50 537,18 €	2 180,06 €	
		Locaux	70 435,95 €	27 %	69 924,76 €	511,19 €	
		Administratif	21 883,17 €		26 807,14 €	-4 923,97 €	
		Équipements	24 989,68 €		28 297,69 €	-3 308,01 €	
		Déplacements & Frais divers	26 317,37 €		23 796,96 €	2 520,41 €	
		Charges diverses	42 174,80 €		22 927,32 €	19 247,48 €	
		Ingénierie liée au fonctionnement	67 025,80 €		67 121,35 €	-95,55 €	

1 201 416,02 €

1 295 819,67 €

-94 403,65 €

RECETTES

1 317 934,84 €

En bleu : montants non conventionnés

En ocre : fonds dédiés

			Réalisé 2024	Voté AG 2024	Écarts
Subventions	1 185 110,11 €	DRAC - Fonctionnement	460 000,00 €	460 000,00 €	0,00 €
		DRAC- Actions fléchées	165 534,45 €	217 559,12 €	-52 024,67 €
		DISP - Journée Lecture-Justice	2 500,00 €	0,00 €	2 500,00 €
		Sofia-Jeunes en librairie	10 000,00 €	10 000,00 €	0,00 €
		CRBFC - Fonctionnement	470 000,00 €	450 000,00 €	20 000,00 €
		CRBFC - Actions fléchées	21 315,68 €	25 000,00 €	-3 684,32 €
		Les Petites Fugues (CNL, Sofia, collectivités)	55 759,98 €	41 000,00 €	14 759,98 €
Participations & adhésions	41 820,52 €	Participations	28 396,52 €	28 959,00 €	-562,48 €
		Adhésions	13 424,00 €	15 000,00 €	-1 576,00 €
Transfert de charges	16 510,53 €	Remboursements divers	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		Prévoyance	16 510,53 €	0,00 €	16 510,53 €
Produits divers	70 616,48 €	Intérêts financiers	7 954,59 €	3 500,00 €	4 454,59 €
		Produits exceptionnels et de gestion	62 661,89 €	0,00 €	62 661,89 €
Fonds propres	3 877,20 €	Fonds propres	0,00 €	40 064,35 €	-40 064,35 €
		Sites Internet	864,00 €	864,00 €	0,00 €
		JE Signalement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		Formation Nevers animation renc. litté.	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		Rencontres PF reportées	1 213,20 €	1 213,20 €	0,00 €
		Patmobiles	1 800,00 €	2 660,00 €	-860,00 €

1 317 934,84 €

1 295 819,67 €

22 115,17 €

Résultat

116 518,82 €



AGENCE LIVRE & LECTURE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

BILAN FINANCIER
2024

I - LES PRODUITS S'ÉLÈVENT À 1 317 935 €

Catégories de produits	2024	2023
Subventions (A)	1 185 110 €	1 196 126 €
- DRAC BFC	625 534 €	655 285 €
- CR BFC	491 316 €	526 505 €
- Sofia	28 000 €	20 000 €
- CNL	22 000 €	35 000 €
- Conseils départementaux	9 760 €	10 500 €
- DISP Dijon	2 500 €	
- Soutien privé	6 000 €	
- Aide URSSAF Covid prescrit	0 €	-51 164 €
Recettes propres (B)	41 821 €	35 775 €
- Adhésions	13 424 €	14 509 €
- Participations (signalements et autres produits annexes)	28 397 €	21 266 €
Transfert de charges (C)	78 898 €	159 774 €
Produits divers gestion courante	235 €	322 €
Produits d'exploitation	1 309 940 €	1 398 467 €
Produits financiers	7 955 €	7 442 €
Produits exceptionnels	40 €	897 €
Reprises / Engagements à réaliser	3 877 €	6 470 €
TOTAL	1 317 935 €	1 406 806 €

> Une diminution des recettes s'élevant à 88 871 € entre 2023 et 2024 (- 6,33 %), s'expliquant notamment comme suit :

- baisse de la subvention régionale (- 35 000 €),
- baisse des subventions dédiées aux Petites Fugues, proportionnellement au resserrement de la programmation du festival,
- augmentation significative mais artificielle du transfert de charges 2023 qui intégrait « l'aide Urssaf Covid ».

(A) Subventions : baisse de 62 180 €, soit -5 % par rapport à 2023 - hors aide Urssaf Covid.

	2024	2023	Commentaire
DRAC BFC Fonctionnement	460 000 €	460 000 €	Reconduction
DRAC BFC EAC-Patrimoine	4 920 €	7 020 €	Variable selon les projets annuels
DRAC Signalement	73 444 €	52 551 €	Sub. 2024 (tranche 4) = 98 400 €, consommée comme suit : - 26 299 € en 2024 . - 72 101 € prov. pour 2025 Sub. 2023 (tranche 3) = 85 000 €, consommée comme suit : - 24 895 € en 2023 - 38 005 € en 2024 - 22 100 € prov. pour 2025 Sub. 2022 (tranche 2) = 60 000 €, consommée à 100% en 2024 : - 30 110 € en 2022 - 20 750 € en 2023 - 9 140 € en 2024
DRAC BFC Jeunes en Librairie	84 670 €	120 946 €	Dont : - 73 906 € pour JEL 23-24 - 10 764 € pour JEL 24-25 Soldes cumulés de 58 763 € + solde 24-25 provisionné pour 2025
DRAC BFC Foire du livre de Bruxelles	0 €	14 768 €	Sub. exceptionnelle 2023
DRAC BFC Lecture-Justice	2 500 €	0 €	Sub. pour journée interprofessionnelle du 19/12
CR BFC Fonctionnement	470 000 €	505 200 €	Baisse de la subvention régionale
CR BFC Échappée Littéraire	21 316 €	21 305 €	Ajustement annuel au regard des dépenses engagées
Départements Les Petites Fugues	9 760 €	10 500 €	Baisse de la subvention du département du Doubs
Sofia Les Petites Fugues	18 000 €	20 000 €	Baisse de 10 %
CNL Les Petites Fugues	22 000 €	35 000 €	Baisse proratisée
Fondation Crédit Mutuel Les Petites Fugues	6 000 €	0 €	Soutien privé
Sofia Jeunes en Librairie	10 000 €	0 €	Soutien dispositif JEL 23-24
TOTAL	1 185 110 €	1 247 290 €	

(B) Recettes propres : hausse de 6 045€

- 1 085 € de facturation pour les adhésions 2024 par rapport à 2023.

+ 7 130 € : Territoires du livre 2024 + facturation aux collectivités concernées pour le signalement.

(C) Transfert de charges : variation significative de - 80 876€

- **Rappel 2023 :** 119 349 € de reprise de provision aide Covid (2020) et 31 197 € de reprise de provision IFC (indemnités de fin de carrière), 2 montants qui avaient généré une variation importante entre 2022 et 2023.

- Détails des transferts de charges 2024 :

- + 62 387 € : reprise de provision de l'indemnité de fin de carrière (sortie de l'effectif de 2 salariées).
- + 16 511 € d'indemnités de prévoyance (5 151 € en 2023).

II - LES CHARGES S'ÉLÈVENT À 1 201 416 €

Catégories de dépenses	2024	2023
Autres achats et charges externes (A)	431 546 €	597 175 €
Impôts et taxes	33 576 €	34 619 €
Salaires et traitements (B)	493 088 €	477 031 €
Charges sociales (B)	193 363 €	262 720 €
Amortissements et provisions	2 628 €	5 573 €
Engagements à réaliser (C)	3 180 €	2 077 €
Autres charges (D)	39 511 €	56 371 €
Charges exceptionnelles (E)	2 942 €	0 €
Impôts / Bénéfice (produits financiers)	1 582 €	1 722 €
TOTAL	1 201 416 €	1 437 289 €

> Une baisse des charges s'élevant à 235 873 € entre 2023 et 2024 (- 7 %).

(A) Autres achats et charges externes : diminution de 165 629€

1. Frais liés aux actions

	Coûts 2024	Coûts 2023	Commentaire
Les Petites Fugues	93 600 €	172 900 €	Baisse significative des dépenses : réduction de la programmation (82 rencontres, contre 130 en 2024), baisse du nombre de pages et du tirage du programme papier, internalisation de la diffusion, abandon des achats d'insertions presse, etc.
Patrimoines écrits en BFC	17 000 €	36 700 €	Baisse significative des dépenses : large réduction du programme papier, internalisation de la diffusion.
Échappée littéraire	17 800 €	17 650 €	Déroulé sur année scolaire, non civile, d'où variation chaque année pour la comptabilité de l'agence.
Mon libraire, mon univers	8 500 €	9 650 €	Partenariat désormais réservé aux librairies non labellisées LiR.
Salons divers	25 350 €	66 900 €	Retour à la normale en 2024, après une présence exceptionnelle à la Foire du livre de Bruxelles en 2023.
Jeunes en librairie	73 700 €	98 950 €	Passage des bons d'achat à 25 € à compter de l'édition 23-24 (contre 30 € préalablement).
Signalement	33 500 €	20 620 €	Variations au <i>prorata</i> des dépenses annuelles.
TOTAL	269 700 €	423 370 €	Diminution des coûts de l'activité, en lien avec la conjoncture économique, la situation RH de l'agence et la baisse de la subvention régionale.
Quote-part du total «autres achats et charges externes»	62 %	71 %	

2. Frais de fonctionnement

Baisse de plusieurs dépenses structurelles (- 11 700 €), dont certaines significatives :

- électricité,
- renégociation de la location d'un photocopieur,
- fournitures administratives (2 700 €),
- frais de déplacements du personnel et frais postaux (6 300 €).

Les dépenses liées au gaz poursuivent néanmoins leur hausse : + 2 400 € (+ 45 % par rapport à 2023).

(B) Masse salariale chargée : hausse de 14 900 €

La masse salariale s'élève à 686 451€ en 2024, contre 671 600€ en 2023 (hors aide exceptionnelle Covid), soit une hausse de 14 900€.

Cette évolution s'explique notamment par l'**addition des variations suivantes**:

- Le départ de deux salariées à forte ancienneté (coût total chargé : 49 000 €);
- Des absences longues durées (maladie, décès) ayant généré une masse salariale non distribuée ;
- Une diminution des provisions de congés payés et RTT (- 6 200 €);
- 17 mois de catalogage en 2023, contre 22 mois en 2024 ;
- 8 mois de présence d'une chargée de mission Librairie en 2023, contre 10 mois en 2024 ;
- Application de l'avenant n°199 de la branche ÉCLAT au 1^{er} janvier 2024, instaurant une nouvelle revalorisation du point pour faire face à l'inflation ;
- Des indemnités de prévoyance (16 500 € en 2024 contre 5 150 € en 2023) ayant partiellement atténué les charges de personnel.

(C) Engagements à réaliser : légère hausse de 1 103 €

Cette variation correspond à une dotation des fonds dédiés 2024 pour les projets reportés à 2025 (appel à projets DRAC/DRAEAC, formation éditeurs et rencontres Petites Fugues).

(D) Autres charges : baisse de 16 860€

Droits d'auteurs : baisse en lien avec le format resserré des Petites Fugues 2024.

(E) Charges exceptionnelles : néant

Mouvements 2024	Mouvements 2023
Janvier 2024 : -> P. Milly, arrêt de travail à 100 %. -> J. Saadoune, catalogueuse, fin de CDD.	Janvier 2023 : -> S. Prévost, chargée projet Patrimoine écrit & Lecture publique, embauche en CDD. -> C. Vacelet, catalogueuse, démission. -> P. Milly, reprise à temps partiel thérapeutique (60 %).
Mars 2024 : -> A. Zunino, arrêt de travail jusqu'en août (décès). -> D. Zehnder, chargée de mission Librairie, embauche en CDI.	
Mai 2024 -> F. Guida, catalogueuse, fin de CDD.	Mai 2023 : -> J. Saadoune, catalogueuse, embauche en CDD.
Juin 2024 : -> J. Saadoune, catalogueuse, fin de CDD.	Fin août 2023 : -> F. Caprioli, chargée de mission Librairie, démission.
Juillet 2024 : -> D. Finot, chargé de mission Édition, arrêt de travail jusqu'en octobre, puis reprise à temps partiel thérapeutique (40 %) jusqu'à décembre. -> S. Prévost, chargée projet Patrimoine écrit & Lecture publique, fin de CDD.	Septembre 2023 : -> A. Zunino, reprise à temps partiel thérapeutique (50 %). -> F. Guida, catalogueuse, embauche en CDD.
Octobre 2024 : -> S. Prévost, catalogueuse, embauche en CDD. -> J. Saadoune, catalogueuse.	Octobre 2023 : -> P. Milly : Arrêt de travail à 100 %.



AGENCE LIVRE & LECTURE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS EN DÉCEMBRE 2024**





ASSOCIATION AGENCE LIVRE & LECTURE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

25, rue Gambetta

25 000 BESANCON

N° SIRET : 834 642 431 00045

Exercice 2024
(01/01/2024 – 31/12/2024)

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

Établissement de Saône
2 rue de la Croix de Mission 25660 SAÔNE
03 81 25 56 37 - audit@agiliance.fr

Établissement de Vesoul
CS 90232 70004 VESOUL CEDEX
03 84 97 50 00 - audit@agiliance.fr

Établissement de Roche-lez-Beaupré
9 rue de Fallans 25220 ROCHE-LEZ-BEAUPRÉ
03 81 60 52 72 - audit@agiliance.fr

SAS au capital de 15 000 € - SIREN 818 047 987 - APE : 6920 Z - RCS BESANCON - Identification intracommunautaire FR 32 818 047 987
Société de Commissariat aux Comptes inscrite auprès de la cour d'Appel de Besançon et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Besançon-Dijon

ASSOCIATION AGENCE LIVRE & LECTURE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

25, rue Gambetta

25 000 BESANCON

N° SIRET : 834 642 431 00045

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

A l'assemblée générale de l'association Agence Livre & Lecture Bourgogne Franche-Comté,
Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Agence Livre & Lecture Bourgogne Franche-Comté relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code du commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son activité.
Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.



S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

*Fait à Saône, le 7 Mai 2025
Le Commissaire aux Comptes*

*SAS AGILIENCE AUDIT,
Représentée par :
Alexine GOUX,
Associée signataire*

*AGILIENCE AUDIT
2 rue de la Croix de la Mission
25600 SAÔNE
audit@agilience.fr
TVA FR 32 818 047 987*

- BILAN ACTIF ASSOCIATION -

Agence Libre Et Lecture BFC
du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Brut	H Amort. et	H	H-1
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	2 246		2 246	
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	5 720		5 720	
Autres immobilisations corporelles	57 317		54 542	2 775
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs / donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 057		2 057	2 057
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	67 339	62 507	4 832	7 460
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				92
Créances				
Clients et comptes rattachés	5 693		5 693	4 130
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	129 763		129 763	129 482
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	923 925		923 925	723 392
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	8 811		8 811	12 852
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 068 192		1 068 192	569 948
TOTAL ACTIF	1 135 532	62 507	1 073 024	877 408

- BILAN PASSIF ASSOCIATION -

Agence Libre & Lecture BFC
du 01/01/2024 au 31/12/2024

	N	N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Total Fonds propres sans droit de reprise	199 814	199 814
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Total Fonds propres avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	11 527	11 527
Report à nouveau	94 260	124 743
Résultat de l'exercice (Excédent ou Déficit)	116 519	-30 483
Situation Nette (mises à jour)	422 120	305 601
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		40
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES	422 120	305 641
FONDS REPORTÉS ET DÉDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	4 040	4 737
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIES	4 040	4 737
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	89 488	151 875
TOTAL PROVISIONS	89 488	151 875
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 447	28 846
Dettes fiscales et sociales	152 567	138 613
Dettes sur immobilisations et comptes rattachées		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	378 363	247 696
TOTAL DETTES	537 378	415 159
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	1 073 024	877 408



- COMPTE DE RESULTAT ASSOCIATION -

Agence Libre & Lecture BFC
du 01/01/2024 au 31/12/2024

	N	N-1
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens		
Ventes de prestations services	41 821	35 775
Dont parrainages		
Subventions d'exploitation	1 185 110	1 196 126
Vts des fondaneurs ou conse. de la dot., consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dont les dons manuels		
Dont Mécénats		
Dont Legs, donations et assurances-vie		
Contribution financières		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	78 898	159 774
Utilisations des fonds dédiés	3 877	6 470
Autres produits	235	322
Total des produits d'exploitation (I)	1 309 940	1 398 467
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Autres achats et charges externes (3)	431 546	597 175
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	33 576	34 619
Salaires et traitements	493 088	477 031
Charges sociales	193 363	262 720
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 628	5 573
Dotations aux provisions		
Reports des fonds dédiés	3 180	2 077
Autres charges	39 511	56 371
Total des charges d'exploitation (II)	1 196 892	1 435 567
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	113 048	-27 100
Produits Financiers		
Produits financiers de participations (5)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)		
Autres intérêts et produits assimilés (5)	7 955	7 443
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Défauts positifs de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers (III)	7 955	7 443



- COMpte DE RESULTAT ASSOCIATION -

Agence Livre & Lecture BFC
du 01/01/2024 au 31/12/2024

	N	N-1
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées (6)		
Défenses négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (IV)	7 955	7 443
RESULTAT FINANCIER (IV - III)	121 002	-29 658
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)		
Produits Exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	40	-297
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits Exceptionnels (V)	40	-297
Charges Exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 942	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VI)	2 942	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-2 902	897
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	1 582	1 722
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 317 935	1 406 806
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 201 416	1 437 289
EXCEDENT OU DEFICIT	116 519	-30 483
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Bons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		



Agence Livre & Lecture BFC
du 01/01/2024 au 31/12/2024

Agence Livre & Lecture BFC

Annexe des Comptes
de l'exercice clos
le 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 1 073 024€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 116 519€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

[Informations et méthodes comptables](#):

Informations générales et faits significatifs de l'exercice :

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe qui forment un tout indissociable sont établis à la clôture de l'exercice au vu des enregistrements comptables et de l'inventaire.

L'annexe complète et commente l'information donnée par le bilan et le compte de résultat.

L'annexe comporte toutes les informations d'importance significative destinées à compléter et à commenter celles données par le bilan et par le compte de résultat.

Une inscription dans l'annexe ne peut pas se substituer à une inscription dans le bilan et le compte de résultat.

Les faits marquants de l'exercice sont :

L'année 2024 a avant tout été profondément marquée par le décès d'une salariée survenue le 22 août.

Directrice du secteur Patrimoine écrit à Lecture publique, elle occupait son poste depuis près de 30 ans. Depuis 5 ans, elle se battait contre un cancer. En septembre 2023 toutefois, faisant renaître l'espoir, elle avait pu reprendre le travail, à temps partiel. En avril 2024, elle était de nouveau arrêtée.

Sa disparition fut, et est encore, un événement bouleversant pour toute l'équipe de l'Agence Livre & Lecture Bourgogne Franche-Comté.

Fonctionnement général & Ressources humaines

Après 3 années successives présentant un résultat déficitaire (plus de 100 000 € de déficit cumulé), l'Agence Livre & Lecture Bourgogne Franche-Comté a débuté l'année 2024 inquiète des conséquences prolongées de l'inflation, inquiétude exacerbée par une baisse significative de la subvention régionale (-11 %).



- Dans ce contexte budgétaire contraint, plusieurs adaptations ont été mises en œuvre pour réduire les dépenses et assurer la continuité des missions essentielles de l'agence, notamment à travers une gestion très prudente des frais de structure, une réorganisation importante des deux événements emblématiques de l'agence (Les Petites Fugues et Patrimoines écrits en Bourgogne Franche-Comté) et la réduction raisonnée de plusieurs actions.
- Parallèlement, en 2024, l'agence a dû fonctionner à effectif réduit compte tenu de l'absence prolongée de plusieurs salariés pour raisons de santé (Alice Zunino, Pascale Milly et David Finot).

En sus, la fin du contrat temporaire de Solène Prévost en juillet 2024 (venue renforcer depuis janvier 2023 le pôle Patrimoine écrit & Lecture publique), a limité encore les ressources humaines disponibles.

En tout début d'année 2025 enfin, l'absence prolongée d'une salariée pour raisons de santé s'est soldée par une déclaration d'inaptitude prononcée par la médecine du travail, et donc un licenciement.

- Le résultat financier 2024 (+116 000 €) se révèle aussi exceptionnel que non représentatif, puisque lié pour l'essentiel à des circonstances particulières : une très importante variation positive de la provision pour indemnité de départ à la retraite compte tenu de la sortie des effectifs de la salariée décédée et de la salariée licenciée pour inaptitude ; une masse salariale inférieure aux prévisions compte tenu des divers arrêts de travail ; des dépenses maîtrisées au-delà du prévisionnel et des recettes exceptionnelles et ponctuelles inespérées.

Activité

I [Fonctionnement] Forte activité d'accompagnement : près de 150 demandes traitées en 2024 sur des sujets variés (créations de librairies et maisons d'édition, reprises, fermetures, accompagnements juridiques et administratifs pour les auteurs, etc.).

I [Fonctionnement] Maintien de 18 formations et journées d'étude ayant réuni au total 557 participants, malgré l'annulation ou le report de certaines formations dédiées spécifiquement aux éditeurs et libraires en raison d'un manque d'inscriptions.

I [Fonctionnement] Réorganisation stratégique des Petites Fugues et de Patrimoines écrits en Bourgogne Franche-Comté : réduction notable des dépenses en communication (internalisation des diffusions, réduction drastique des supports papier, renforcement de la communication numérique), édition 2024 des Petites Fugues repensée, plus resserrée mais créative, avec la naissance de nouveaux formats originaux de rencontres (- fuguettes -).

I [Fonctionnement] Signature du contrat territorial pour la librairie entre la DRAC, la Région et le Centre national du livre (CNL), impliquant l'agence dans l'instruction puis le comité d'examen des dossiers.

I [Fonctionnement] Mission Lecture-Justice confiée fin 2024 à l'agence par la DRAC et la DISP (Direction Interrégionale des services pénitentiaires).

I [Subvention fléchée] Poursuite de « Jeunes en librairie » : dispositif financé par la DRAC, dont la coordination en région a été confiée à l'agence.

I [Subvention fléchée] Poursuite des opérations de signalement des collections patrimoniales conservées en région (imprimés et manuscrits), grâce à des fonds du ministère de la Culture obtenus, une nouvelle fois, via l'appel à projet Patrimoine écrit du ministère



Information au titre des principes et méthodes comptables :

L'association a arrêté ses comptes et rédigé son annexe conformément aux dispositions du règlement ANC n°2023-01 du 12 mai 2023 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en œuvre :

L'agence a pour objet de mettre en œuvre sur la région BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE une politique générale de soutien et de coopération interprofessionnelle en faveur du livre et développer l'accès à la lecture pour tous et sur tout le territoire.

Les actions de l'Agence embrassent tout le champ de la vie du livre, de l'écrivain au lecteur, du patrimoine à la création, de la lecture publique à l'économie du livre et ont pour objectifs de :

- Favoriser l'accès de tous au livre et à la lecture sur tout le territoire de BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE,
- Favoriser sur ledit territoire le renforcement du maillage de l'offre et mettre en réseau les acteurs,
- Favoriser l'édition et la librairie indépendante en région BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE,
- Contribuer à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine écrit et graphique,
- Soutenir la vie littéraire et la diversité de la création et de l'édition,
- Observer et analyser les évolutions technologiques du secteur et les nouveaux usages, et aider les professionnels aux nécessaires adaptations.

La réalisation de cet objet exclut toute recherche de bénéfices à partager entre les membres.

Informations sur les postes de l'actif du bilan :

État de l'actif immobilisé, amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévues.



Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

• État de l'actif immobilisé :

Immobilisations	Valeur Brut début exercice	+ Réévaluation	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Frais d'établissement						
Autres immobilisations incorporelles	2 246					2 246
Total Immobilisations Incorporelles (I)	2 246					2 246
Immobilisations	Valeur Brut début exercice	+ Réévaluation	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Terrain						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 720					5 720
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 468					4 468
Matériel de transport						
Matériel de bureau et informatique, mobilier	52 849					52 849
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Total Immobilisations Corporelles (II)	63 037					63 037



• Amortissement de l'actif immobilisé :

Amortissements de l'actif Immobilisé	Valeur début exercice	+ Augmentations	- Diminutions	Valeur fin exercice
Frais établissement et développement (Total I)				
Autres immobilisations incorporelles (Total II)	2 246			2 246
Terrain				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions Inst. générales, agencts, amén, constr.				
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	5 720			5 720
Autres immo. corp.- Inst. générales, agencts, aménag. divers	4 279	189		4 468
Autres immo. corp.- Matériel de transport				
Autres immo. corp., Matériel de bureau et informatique, mobilier	47 635	2 439		50 075
Autres immo. corp - Emballages récupérables et divers				
Total Amortissement immobilisations Corporelles (Total III)	57 634	2 628		60 262
TOTAL GENERAL	59 880	2 628		62 508



* Dépréciation de l'actif Immobilisé :

Dépréciation Actif Immobilisé	Valeur début exercice	+ Augmentations	- Diminutions	Valeur fin exercice
Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations Corporelles	-	-	-	-
Immobilisations Financières	-	-	-	-
TOTALUX	-	-	-	-

Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice :

Etat des créances	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	-	-	-
Autres Immobilisations financières	2 057	-	2 057
Créances clients et comptes rattachés	5 693	5 693	-
Autres	129 763	129 763	-
Charges constatées d'avance	8 811	8 811	-
TOTALUX	146 325	144 267	2 057
Prêts accordés en cours d'exercice	-	-	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice	-	-	-



Informations sur les postes du passif du bilan :

Informations sur les fonds propres et tableau de variation de ceux-ci (entités non APG, hors fondations abritantes et fonds de dotation) :

La présentation des fonds propres dans le bilan est normée dans le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Le résultat comptable ne pouvant être attribué aux adhérents, qui n'ont aucun droit individuel celui-ci, le résultat positif est appelé " excédent " et le résultat négatif " déficit ". L'instance statutairement compétente se prononce sur l'affectation de l'excédent ou déficit.

Aucune distinction n'est faite entre le résultat définitivement acquis ou celui sous contrôle des tiers financeurs, soit pouvant être repris par un tiers financeur.

Une seule ligne est consacrée au résultat global de l'exercice sous la rubrique des fonds propres.

Les subventions d'investissements affectées à un bien renouvelable par l'association ou la fondation sont maintenues au passif dans les fonds propres avec ou sans droit de reprise.

Tableau de Variation des Fonds Propres :

Variation des fonds Propres	Début exercice	Affectation Résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	Fin Exercice
Fonds propres sans droit de reprise	199 814	-	-	-	199 814
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-	-	-
Écarts de réévaluation	-	-	-	-	-
Réserves	11 527	-	-	-	11 527
Report à nouveau	124 743	-30 483	-	-	94 260
Excédent ou déficit de l'exercice	-30 483	30 483	116 519	-	116 519
Situation nette	305 601	-	116 519	-	422 120
Fonds propres consomptibles	-	-	-	-	-
Subventions d'investissement	40	-	-	40	-
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTALUX	305 641	-	116 519	40	422 120

Résultat de L'exercice :

Détermination du Résultat Effectif global de l'entité	Exercice N	Exercice N-1
Résultat Comptable	116 519	-30 483
Reprise du Résultat antérieur	-	-
Excédent ou Déficit effectif Global	116 519	-30 483
Dont résultat effectif sous gestion propre	-	-
Dont résultat effectif sous gestion contrôlée	-	-



Information sur les fonds dédiés :

Tableau de variation des fonds dédiés issue de Contributions financières d'autres organismes:

Projets	Utilisations			À la clôture			
	Ouverture	Report	Montant global	Dont Remboursements	Transfert	Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
SITE INTERNET AGENCIA	864		864			0	
PATMOBILE	2 660		1 800			860	
PETITE FUGUE 2023	1 213		1 213			0	
FORMATION EDITION			1 860			1 860	
PETITE FUGUE 2024			1 012			1 012	
DRAC APPEL A PROJET			308			308	
TOTALX	4 737	3 180	3 877	-	-	4 040	-

Informations sur les provisions pour risques et charges :

* Passifs et provisions :



Provisions :

Provisions	Solde ouverture	Augmentation (+)	Diminution (-)	Solde clôture
Réglementées	-	-	-	-
Pour Risques	-	-	-	-
Pour Charges	151 875	-	62 387	89 488
TOTALX	151 875	-	62 387	89 488

La provision pour charges concerne les indemnités de départ à la retraite. Elle baisse fortement entre n et N-1 suite au décès d'une salariée et au départ d'une autre

Provisions	Nature Augmentations			Nature Diminutions		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Réglementées	-	-	-	-	-	-
Pour Risques	-	-	-	-	-	-
Pour Charges	-	-	-	62 387	-	-
TOTALX	-	-	-	62 387	-	-

Nature Provisions Pour Risques et Charges	Solde ouverture	Augmentation (+)	Diminution (-)	Solde clôture
Provision Pour Risque (1)	-	-	-	-
Provisions sur legs ou donations	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	151 875	-	62 387	89 488
Provisions pour Impôts	-	-	-	-
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices (2)	-	-	-	-
Autres provisions pour charges	-	-	-	-
TOTALX	151 875	-	62 387	89 488

(1) dont provision pour risque d'emploi : -

(2) dont provisions pour grosses réparations : -

Passifs :

Dans le cas exceptionnel où aucune évaluation fiable du montant de l'obligation d'un passif ne peut être réalisée, les informations suivantes sont fournies :

- Description de la nature de ce passif ;
- Indication des incertitudes relatives au montant ou à l'échéance de toute sorte de ressources.

Dans les cas exceptionnel ou l'indication de tout ou partie d'une information requise causerait un préjudice sérieux à l'entité dans un litige opposant à un tiers sur le sujet faisant l'objet de la provision ou du passif éventuel, cette information n'est pas fournie. Sont alors indiqués la nature générale du litige, le fait que cette information n'a pas été fournie et la raison pour laquelle elle ne l'a pas été.



Pensions, Retraites et versements similaires :

La provision d'indemnité de départ à la retraite a été évaluée conformément au Règlement de l'ANC Numéro 2013-02.

Le taux d'actualisation retenu est de : 3,35 %

Le taux d'augmentation annuel des salaires retenu est de : 1 %

Engagement Retraite	Indemnités de départ à la retraite	Engagement de pension à d'anciens dirigeants	Cotisations Mutualées prises en charge pour salariés partis en retraite
Provisionné	89 488	-	-
Non Provisionné	-	-	-
TOTALX	89 488	-	-

Produits constatés d'avance :

Ils s'élèvent à 378 362 euros et se décomposent comme suit :

COTISATIONS	107
REGION ECHAPPEE LITTERAIRE	25 000
SOFIA JEUNE EN LIBRAIRIE 24/25	10 000
DRAC 2025 AVANCE	82 531
JEUNE EN LIBRAIRIE 24/25	90 000
JEUNE EN LIBRAIRIE 23/24	58 463,23
SIGANELEMENT TRANCHE 3	22 100
SIGNALEMENT TRANCHE 4	72 101,44
PATMOBILE	5 000
LECTURE JUSTVICE	10 000
DRAC SOLDE AVENANT N°2	2 760
TOTAL	378 362

Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres Emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à plus de 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	26 447	26 447	-	-
Dettes fiscales et sociales	152 567	152 567	-	-
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	-	-	-	-
Autres Dettes	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	378 363	378 363	-	-
TOTALX	557 377	557 317	-	-
Emprunts souscrits sur l'exercice	-	-	-	-
Emprunts Remboursés sur l'exercice	-	-	-	-
Emprunts et Dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	-	-	-	-

Informations sur les postes du compte de résultat :

Information sur les montants des concours publics reçus par l'entité par nature de concours et par catégories d'autorités administratives :

Concours publics et subventions obtenus au cours de l'exercice (en €)	Exercice N	Exercice N-1
SUBVENTION DRAC	625 534	655 285
SUBVENTION REGION	491 315	526 504
SUBVENTION DEPARTEMENT	9 760	10 500
SUBVENTION SOFIA	28 000	20 000
SUBVENTION CNL	21 999	34 999
SUBVENTION DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE	2 500	0
COVID AIDE AU PAIEMENT DES COTISATIONS	-51 164	-
TOTAUX	1 179 110	1 196 126

Concernant la subvention DRAC :

CONVENTION PLURIANNUEL D'OBJECTIFS	460 000
SIGNALEMENT T2	9 140
SIGNALEMENT T3	38 005
SIGNALEMENT T4	26 298
JEUNE EN LIBRAIRIE 22/23	29 257
JEUNE EN LIBRAIRIE 23/24	55 417
ACTION JUSTICE	2 500
PROJET EAC 23/24	4 080
PROJET EAC 24/25	840



Concernant la subvention Région :

FONCTIONNEMENT	450 000
FONCTIONNEMENT CONTRIBUTION SUPPLEMENTAIRE	20 000
ECHAPPEE LITTERAIRE 23/24	21 315

Information sur les ressources de l'exercice :

Informations relatives aux contributions volontaires en nature :

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

- Des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes ;
- Des contributions de biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état ;
- Des contributions de services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de service.

Une contribution est une participation, sous quelque forme que se soit, à la réalisation d'une œuvre commune.

La valorisation des apports de biens ou autres services se fait par référence au coût réel.

Notre entité a déclisé de ne pas comptabiliser les contributions volontaires en nature au motif que nous ne sommes pas en mesure de recenser et valoriser ces contributions volontaires en nature.

Précisions sur les opérations exceptionnelles :

	Exercice N	Exercice N-1
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits sur Exercices Antérieurs	-	-
Produits sur Cessions d'actifs	-	-
Quote part de subventions virée au résultat	40	897
Autres produits exceptionnels	-	-
Reprises sur provisions	-	-
Transferts de charges exceptionnels	-	-
Total produits exceptionnels	40	897
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-
Charges sur exercices antérieurs	2 941	-
Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés	-	-
Autres Charges exceptionnelles	-	-
Dotations amortissements et provisions exceptionnelles	-	-
Total charges exceptionnelles	2 941	-
Résultat exceptionnel	- 2 901	897



Autres informations :

Informations relatives aux honoraires des commissaires aux comptes :

Honoraires Commissaires aux comptes	CAC
Mission de contrôle légal des comptes	5 436
Autres prestations	
TOTALX	5 436

Informations sur les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature :

Aux termes de l'article 20 de la loi n° 2005-586 du 23 mai 2005 (loi relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif), les associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 € et recevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 € doivent publier chaque année dans le compte financier (c'est-à-dire l'annexe selon la réponse ministérielle du 28 février 2008) les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature.

Cette information n'est pas fournie car elle conduirait à donner la rémunération d'une seule personne.

Effectif moyen employé pendant l'exercice par catégorie :

Catégorie	Effectif Moyen
Cadres	9
Agents de maîtrise et techniciens	4
Ouvriers	
TOTAL	13





AGENCE LIVRE & LECTURE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

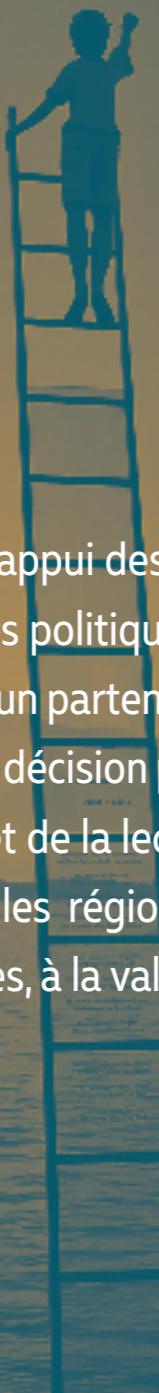
PROJET 2025

SOMMAIRE

p. 88	I. L'AGENCE AU SERVICE DES PARTENAIRES PUBLICS	p. 100	III. L'AGENCE AU SERVICE DES PUBLICS ET DU TERRITOIRE
p. 89	1. EXPERTISE & PARTENARIATS PÉDAGOGIQUES	p. 101	1. LES PETITES FUGUES
	1.1 L'agence, soutien à la décision publique		
	1.2 L'agence, partenaire éducatif		
p. 89	2. AIDE À L'INGÉNIERIE & PILOTAGE DE DISPOSITIFS	p. 101	2. LES PUBLICS DITS « SPÉCIFIQUES »
	2.1 L'agence, appui opérationnel		2.1 Mission Lecture-Justice
	2.2 L'agence, opératrice de Jeunes en librairie		2.2 Programme Territoires du livre
p. 90	3. COOPÉRATION DOCUMENTAIRE & PÔLE ASSOCIÉ RÉGIONAL À LA BNF	p. 102	3. AUTRES ACTIONS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE
	3.1 Appel à projets « Patrimoine écrit des bibliothèques »		3.1 Les Patmobiles, des malles pédagogiques pour la médiation du patrimoine écrit
	3.2 Plan de sauvegarde des biens culturels (PSBC)		3.2 Appel à projets DRAC/DRAEAC
	3.3 Numérisation		3.3 Interventions de l'équipe
	3.4 Conservation partagée		
	3.5 Valorisation		
p. 93	II. L'AGENCE AU SERVICE DES PROFESSIONNEL·LES DU LIVRE	p. 104	IV. VEILLE & COMMUNICATION
p. 94	1. L'ACCOMPAGNEMENT	p. 105	1. VEILLE, OBSERVATION & GESTION DES DONNÉES
	1.1 Économie du livre : édition & librairie		
	1.2 Bibliothèques & patrimoine écrit		
	1.3 Auteurs, vie littéraire & développement de la lecture		
p. 95	2. LA FORMATION	p. 105	2. L'ENGAGEMENT AU SEIN DE LA FILF
	2.1 Relais d'information		
	2.2 Formations & Journées d'étude		
	2.3 Coordination régionale Lecture publique & Patrimoine écrit		
p. 96	3. OPÉRATIONS & OUTILS DE SOUTIEN	p. 106	3. LES OUTILS DE COMMUNICATION NUMÉRIQUE
	3.1 Édition : mobilité & surdiffusion		3.1 Site Internet & Lettre électronique
	3.2 Librairie : animation & réseaux		3.2 Réseaux sociaux
	3.3 Manifestation Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté		
	3.4 Médiation & Développement de la lecture		
		p. 107	4. COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE ET ASSOCIATIVE

I. L'AGENCE AU SERVICE DES PARTENAIRES PUBLICS

L'agence intervient en appui des institutions publiques et collectivités engagées dans les politiques du livre et de la lecture comme un acteur ressource et un partenaire opérationnel. Elle met son expertise au service de la décision publique, accompagne les dispositifs en faveur du livre et de la lecture, participe à la mise en œuvre des politiques culturelles régionales, et contribue, à travers ses missions documentaires, à la valorisation des fonds patrimoniaux.



1. EXPERTISE & PARTENARIATS PÉDAGOGIQUES

1.1 L'AGENCE, SOUTIEN À LA DÉCISION PUBLIQUE

Au titre de son expertise, l'agence produit, sur demande, avis, notes ou diagnostics.

Au cours des dernières années, cette mission s'est par exemple concrétisée par les productions suivantes : état des lieux des bibliothèques pénitentiaires et des partenariats avec les bibliothèques publiques, diagnostic territorial sur la filière du livre en Bourgogne-Franche-Comté, état des lieux des manifestations littéraires, etc.

L'agence siège par ailleurs dans plusieurs comités d'experts, et notamment :

- Comité de lecture pour les aides à l'édition et à la création - Région,
- Comité d'examen du Contrat de territoire en faveur de la librairie - Région, CNL, DRAC,
- Comités de pilotage ou d'orientation de manifestations portées par des collectivités ou de structures du livre,
- Commission Économie du livre de la Région Grand Est (soutien à l'édition et à la librairie),
- Commissions du Centre national du livre, au titre de la Fill.

Pour une **circulation toujours plus fluide et équilibrée de l'information, et renforcer ainsi la cohérence des politiques publiques**, l'enjeu pour le triennal qui s'ouvre en 2025 est de consolider cette ingénierie partenariale, en s'appuyant notamment sur des outils, créés ou revisités, partagés avec les partenaires publics et des **rendez-vous tripartites réguliers** (agence - DRAC - Région). Des points d'information relatifs à l'activité du secteur et aux sollicitations reçues par l'agence seront en outre régulièrement communiqués aux financeurs.

1.2 L'AGENCE, PARTENAIRE ÉDUCATIF

Pour exposer la politique publique régionale en faveur du livre et de la lecture, expliciter le rôle d'une agence, présenter l'écosystème régional ou encore le cadre juridique qui régit la filière, et complémentairement à d'autres intervenants professionnels, l'agence intervient régulièrement auprès d'élèves, stagiaires ou étudiants.

En 2025, l'agence se déplacera donc au gré des demandes, le cas échéant.

2. AIDE À L'INGÉNIERIE & PILOTAGE DE DISPOSITIFS

2.1 L'AGENCE, APPUI OPÉRATIONNEL

À la demande de plusieurs collectivités porteuses de projets relatifs au livre et à la lecture, dans une logique d'appui à l'ingénierie, de coordination ou de suivi, l'agence accompagne divers projets :

- **L'Échappée littéraire** - prix littéraire des lycéens de Bourgogne-Franche-Comté, initié et financé par la Région.



En 2025, l'agence est à nouveau missionnée par la Région pour une partie de la mise en œuvre de l'opération. Elle organise notamment la venue de l'ensemble des auteurs, les rémunère et participe à la communication relative à l'événement.

Sélection 2024-2025

La Pouponnière d'Himmler, Caroline de Mulder - Gallimard

Souviens-toi des abeilles, Zineb Mekouar - Gallimard

Les Loups de Babylone, Anne Percin - La Manufacture de livres

Le Cratère, Arièle Butaux - Sabine Wespieser

Au cœur des solitudes, Lomig - Sarbacane

La Petite Fille et le Postman, Bertrand Galic et Roger Vidal - Glénat

Verts, Marion Besançon et Patrick Lacan - Rue de Sèvres

Lebensborn, Isabelle Maroger - Bayard Graphic

- Les bourses de résidence de la Région

Le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté porte un dispositif permettant l'attribution de bourses de résidences à des auteurs implantés hors région qui en font la demande. Si le projet et la structure d'accueil n'ont pas été identifiés en amont, c'est l'agence qui est chargée d'accompagner la mise en place et le suivi de ces résidences.



En 2025, l'agence a installé la résidence du romancier Alexandre Labruffe.

Fractionnée, cette résidence de 3 mois se poursuivra jusqu'en décembre 2026.

Porté et coordonné par la médiathèque Jean-Jaurès de Nevers, le projet s'appuie sur l'intérêt littéraire de l'auteur pour la ville et se déclinera en plusieurs phases, mêlant écriture et actions de médiation à destination des habitants.

En février, deux rencontres avec l'auteur ont été organisées : au lycée professionnel Pierre-Bérégovoy et à la Maison de la Culture de Nevers, ces événements s'inscrivant dans la programmation du festival littéraire Tandem, partenaire de la résidence.

- **Résidence d'auteur à Edenkoben (Allemagne)**, dans le cadre du jumelage entre Bourgogne-Franche-Comté et Rhénanie-Palatinat, financée par la Région.

L'agence est missionnée par le Conseil régional pour la mise en œuvre du dispositif : rédaction et diffusion de l'appel à candidatures, centralisation des candidatures et sélection du candidat aux côtés d'un jury régional.



Auteur bénéficiaire en 2025 : Guillaume Aubin

- **Marché des éditeurs dans le cadre de la manifestation littéraire Clameur(s) portée par la Ville de Dijon** : samedi 14 juin.

Aux côtés des équipes de la Bibliothèque municipale, l'agence coordonne la présence des éditeurs de Bourgogne-Franche-Comté sur ce rendez-vous annuel.

- Stand collectif régional dans le cadre du festival littéraire

Livres dans la Boucle organisé par Le Grand Besançon : du 19 au 21 septembre.

En partenariat avec le Grand Besançon, l'agence prépare et coordonne le stand des auteur·rices édité·es par les maisons d'édition de la région.

2.2 L'AGENCE, OPÉRATRICE DE JEUNES EN LIBRAIRIE

Né en 2021 en Bourgogne-Franche-Comté, à la faveur du Plan de relance, **Jeunes en librairie est un dispositif initié et financé par la Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté (DRAC)**.

Cette dernière en a confié la mise en œuvre à l'agence qui, avec l'appui de l'Éducation nationale, coordonne l'ensemble du processus.

En 2025, l'agence accompagne les projets retenus sur l'année scolaire 2024-2025 et relance le dispositif pour l'année scolaire 2025-2026.

3. COOPÉRATION DOCUMENTAIRE & PÔLE ASSOCIÉ RÉGIONAL À LA BNF

3.1 APPEL À PROJETS « PATRIMOINE ÉCRIT DES BIBLIOTHÈQUES »

L'appel à projets national « Patrimoine écrit des bibliothèques » permet au ministère de la Culture de soutenir les projets exemplaires concernant les collections patrimoniales des bibliothèques des collectivités territoriales.

Dès 2020, le ministère de la Culture (Service du livre et de la lecture), en partenariat avec la BnF, a souhaité achever le signalement des collections patrimoniales françaises (manuscrits et imprimés anciens parus avant 1830) dans le Catalogue collectif de France (CCFr), en soutenant prioritairement les bibliothèques territoriales dans cette démarche pendant 5 ans.



En 2025, l'agence déposera à nouveau un dossier auprès du ministère pour poursuivre le signalement de ces 2 corpus prioritaires :

- les manuscrits et fonds d'archives de bibliothèques ;
- les imprimés antérieurs à 1830.

Si le projet proposé est à nouveau retenu, l'agence coordonnera l'intervention d'un·e catalogueur·euse itinérante pour le signalement des fonds « Delort », « Pasteur » et « Parandier » conservés à la **médiathèque d'Arbois (39)** et le fonds « Forges et Marines » conservé à la **médiathèque de Guérigny (58)**. Ces fonds patrimoniaux seront signalés et valorisés au niveau national via le CCFr et, s'il y a lieu, dans les catalogues locaux existants.

3.2 PLAN DE SAUVEGARDE DES BIENS CULTURELS (PSBC)

Le plan de sauvegarde des biens culturels (PSBC) est un document opérationnel, à disposition du personnel des établissements patrimoniaux et des services de secours, pour faire face, avec diligence et efficacité, à des situations de péril pour les biens d'intérêt patrimonial.

L'élaboration des PSBC constitue une priorité du ministère de la Culture à compter de 2025.

Après avoir formé prioritairement le personnel des bibliothèques municipales classées, le ministère de la Culture souhaite lancer la phase 2 de son plan de formation, à destination cette fois des bibliothèques municipales non classées.



À compter de 2025, l'agence est missionnée par la DRAC pour la coordination et le suivi de la formation (identification des bibliothèques patrimoniales, recrutement du formateur, organisation des modules de formation, suivi de l'avancée des PSBC auprès des bibliothèques impliquées...).

3.3 NUMÉRISATION

Le Pôle associé régional a pour objectif la numérisation de fonds patrimoniaux destinée à être partagée dans les outils collectifs nationaux. Ces projets peuvent prendre la forme :

- de missions d'intégration (intégration de fichiers numériques dans Gallica, et éventuellement ses sites afférents) ;
- de numérisation concertée de collections conservées dans les fonds patrimoniaux en région, particulièrement pour les collections de presse ancienne régionale.

➤ En 2025, l'agence poursuivra le travail d'identification des titres de presse locale conservés et/ou numérisés en région et répondant aux critères de sélection de la BnF.

Si un ou plusieurs titres sont retenus, l'agence sera alors en charge de la coordination et de la préparation du projet en lien avec le ou les établissements documentaires partenaires.

3.4 CONSERVATION PARTAGÉE

Dans le cadre de sa mission de coopération, l'Agence Livre & Lecture coordonne 2 plans de conservation partagée (PCP) : **un PCP pour la jeunesse et un PCP pour les périodiques**.

Enjeux et objectifs de ces plans :

- enjeu patrimonial : conserver moins chacun pour conserver plus ensemble,
- enjeu pratique et matériel : libérer de l'espace,
- enjeu économique : maîtriser les coûts et rationaliser les choix de conservation,
- enjeu de services : améliorer le signalement et l'accès aux documents pour les usagers.

Collections pour la jeunesse

➤ En 2025, pour ce plan désormais commun à la Bourgogne et à la Franche-Comté, totalisant plusieurs milliers de livres pour la jeunesse et 42 établissements participants, l'agence poursuivra la coordination des nouvelles entrées et du transfert des dons entre bibliothèques de Bourgogne-Franche-Comté, en s'appuyant sur un calendrier annuel qui vise à simplifier le déroulement des opérations.

Périodiques

En 2024, un groupe interministériel (ministère de la Culture et ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation) s'est constitué pour élaborer une politique nationale sur la conservation partagée des périodiques, mettant un coup d'arrêt au travail d'harmonisation des plans de conservation partagée des périodiques de Bourgogne et de Franche-Comté engagé durant le triennal 2022-2024.

Cette démarche s'inscrit dans un double contexte, celui de la création d'un conservatoire national de la presse, futur pôle de la BnF qui sera implanté à Amiens, et celui de la réflexion de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES) sur le rôle et l'avenir des centres régionaux Sudoc-PS.

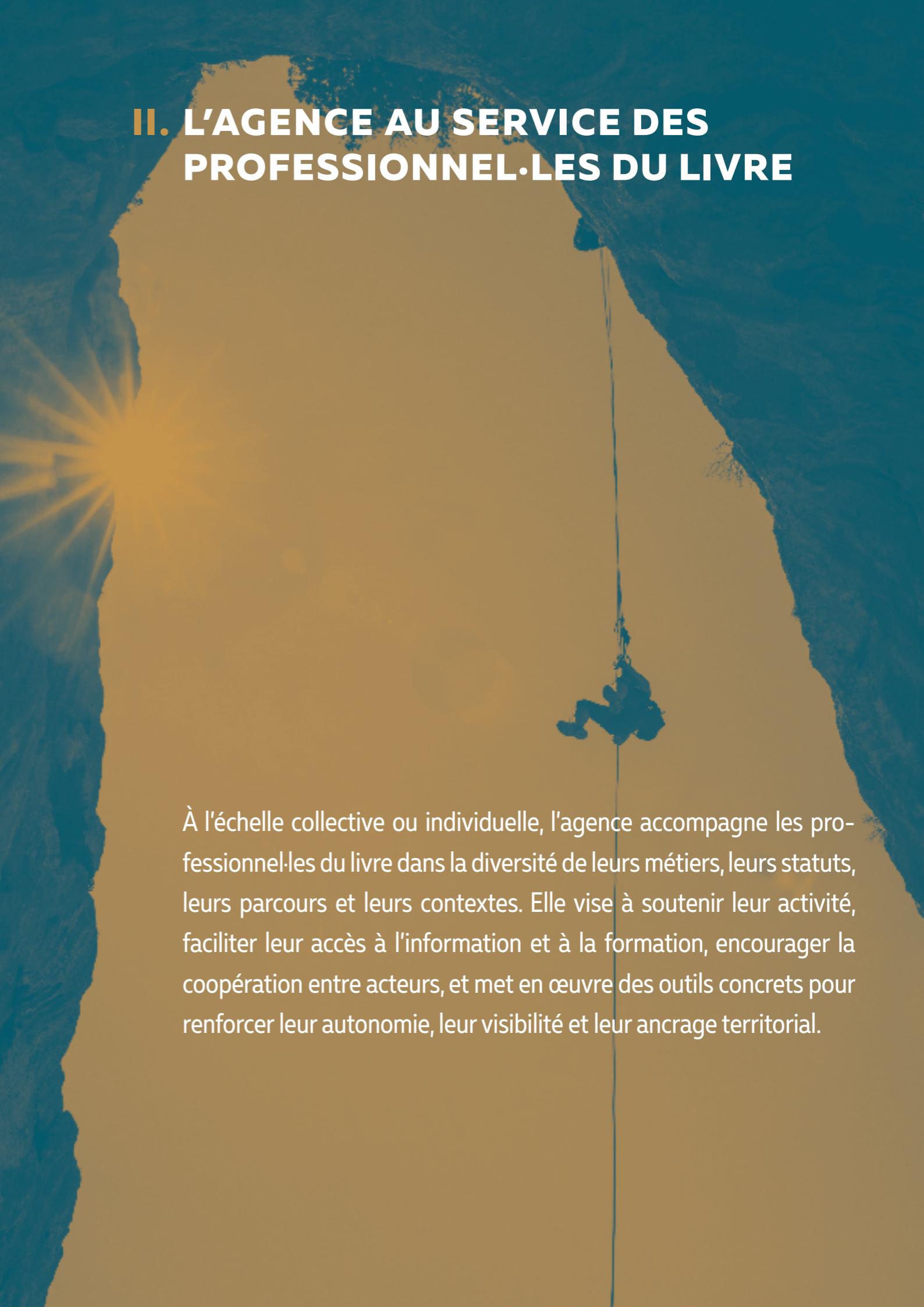
Les PCPP régionaux seraient réorientés vers les titres patrimoniaux et la presse locale, ancienne et contemporaine.

➤ **Dès 2025, l'agence est donc soumise à cette refonte**, au nouveau modèle induit, et sera un interlocuteur privilégié du ministère de la Culture pour échanger sur les évolutions nationales du dispositif, et **le cas échéant, sur sa mise en œuvre opérationnelle au niveau régional**.

3.5 VALORISATION

Au croisement de la médiation patrimoniale et des projets de territoire, l'agence poursuivra la valorisation des fonds conservés en région, signalés ou numérisés, dans le cadre de **Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté**, et développera les usages pédagogiques et citoyens de ces ressources dans une logique d'éducation à l'histoire du livre, à l'image et à l'information (cf. parties suivantes).

II. L'AGENCE AU SERVICE DES PROFESSIONNEL·LES DU LIVRE



À l'échelle collective ou individuelle, l'agence accompagne les professionnel·les du livre dans la diversité de leurs métiers, leurs statuts, leurs parcours et leurs contextes. Elle vise à soutenir leur activité, faciliter leur accès à l'information et à la formation, encourager la coopération entre acteurs, et met en œuvre des outils concrets pour renforcer leur autonomie, leur visibilité et leur ancrage territorial.

1. L'ACCOMPAGNEMENT

Chaque année, l'agence traite environ 150 sollicitations individuelles, émanant de professionnel·les en activité ou porteurs de projets, tous secteurs confondus.

Les demandes donnent lieu à des réponses sur mesure : informations juridiques ou sociales, mise en relation, aide au montage de projets, relecture de dossiers, appui aux demandes de subvention, orientation vers des ressources ou des dispositifs d'aide.

Cet accompagnement peut aussi bien être ponctuel qu'inscrit dans la durée, et s'exerce aussi bien auprès d'acteurs implantés que de nouveaux entrants.

En lien avec ses partenaires publics, l'agence agit également comme relais d'information sur les dispositifs publics régionaux et nationaux.

1.1 ÉCONOMIE DU LIVRE : ÉDITION & LIBRAIRIE

Pour les entreprises du livre que sont les maisons d'édition et librairies, l'agence intervient le plus souvent en amont ou en complément des dispositifs d'aide (CNL, DRAC, Région, appels à projets...).

Conseil, expertise, aide au montage pour la création, le développement, la transmission d'entreprises d'édition et de librairie :

- accueil et suivi individuel ;
- transmission d'outils et ressources ;
- information sur le secteur, le contexte régional ou local ;
- orientation sur les dispositifs d'aide, les ressources expertes, les réseaux professionnels ;
- aide au montage de dossiers de demande d'aide, de labellisation, etc.

❖ Accompagnement spécifique renforcé

En cas de besoin (structures en phase de développement, de transmission ou rencontrant des difficultés) et après étude d'opportunité, des diagnostics ou accompagnements individualisés et éventuellement sur site peuvent être proposés par l'agence, réalisés par des consultants agréés.

En fonction du type de ces accompagnements externes et du budget disponible, la prise en charge financière peut être partagée avec le porteur de projet.

❖ Informations aux libraires

À compter de 2025, l'agence adressera aux libraires indépendants de la région une lettre d'information spécifique aux questions telles que les évolutions réglementaires du secteur, le cadre légal lié au travail et à la rémunération, les marchés publics, les actualités régionales et nationales.

La première lettre sera envoyée avant l'été.

1.2 BIBLIOTHÈQUES & PATRIMOINE ÉCRIT

Sur demande, l'agence peut accompagner les bibliothèques patrimoniales ou « généralistes » aussi bien sur des aspects techniques que sur les enjeux stratégiques liés à la valorisation ou la médiation des collections :

- conservation préventive, curative, état sanitaire ou sécurité des collections,
- signalement ou numérisation des fonds,
- projets de médiation, d'animation ou d'exposition.

1.3 AUTEURS, VIE LITTÉRAIRE & DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE

La mission d'information et d'orientation de l'agence s'exerce en faveur de différents types de porteurs de projets : auteurs ou futurs auteurs, organisateurs de manifestations ou porteurs de projets, enseignants, collectivités et institutions et peut concerner :

- l'orientation éditoriale, sociale et juridique des auteurs, la mise en relation avec des structures culturelles ou éducatives ;
- l'accompagnement administratif sur la question de la rémunération des auteurs ;
- l'aide au montage de projets et animations liés au livre et à la lecture (identification d'intervenants, partenariats, budget, conventionnement éventuel, mise en réseau, etc.) ;

- le soutien à la création ou la professionnalisation des manifestations littéraires dans la continuité de la Charte nationale des manifestations littéraires conçue par la Fill en lien avec les instances nationales concernées.

• Auteur·rices

→ Parcours de professionnalisation (démarches sociales et fiscales), animé par la SGDL, date(s) et format à définir.

• Édition

→ « Concevoir et fabriquer un livre écoresponsable », animée par Benoît Moreau, 9 et 14 octobre, en visioconférence.

• Édition & Librairie

→ « Librairies et éditions indépendantes en région : des intérêts forcément communs », animée par Christophe Grossi, agence Relief, 5 et 12 mai, en visioconférence et à Dijon.

• Librairie

→ Atelier « Lire un bilan comptable », animé par David Demartis, en partenariat avec Livre et Lecture en Bretagne, Normandie Livre & Lecture, Occitanie Livre & Lecture et ALCA Nouvelle-Aquitaine, 2 sessions proposées : 27 janvier & 3 février ; 26 mai & 2 juin, en visioconférence.

→ « Pass Culture : librairies et offre collective », webinaire animé par la mission pass Culture, et l'Éducation nationale, 17 février.

Formation annulée ou reportée en raison du gel provisoire de la part collective du pass Culture.

→ Thématique à définir, second semestre, sous réserve.

• Lecture publique

→ « Transition écologique en bibliothèque : comment aborder le virage de la sobriété énergétique dans nos pratiques et dans nos bâtiments ? », en partenariat avec l'ABF Franche-Comté, 20 mars, à Vesoul.

• Patrimoine écrit

→ Atelier de présentation de la thématique 2025 de Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté « Que d'émotions ! » à destination des établissements participants, animé par Bérengère Voisin, maîtresse de conférences à Paris 8 et Aurélie Mouton-Rezzouk, maîtresse de conférences à Paris 3, 14 février, en visioconférence.

→ « Conservation préventive et petites réparations », animée par Maël Retière, relieuse-restauratrice, 24 juin, à Besançon.

→ « Ce que le passé nous réserve : splendeurs et surprises du patrimoine écrit », journée d'étude dans le cadre de Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté, 10 octobre, à Dijon.

2. LA FORMATION

2.1 RELAIS D'INFORMATION

L'agence se fait le relais des formations existantes à l'échelle régionale et nationale. Elle diffuse les programmes des organismes spécialisés (École de la librairie, SGDL, Asfored, Bibliest, ABF, etc.), et oriente les professionnel·les vers les formations adaptées à leur secteur, à leur projet et à leur statut.

Elle peut également accompagner, selon les cas, la recherche de dispositifs de financement ou l'inscription dans un parcours de formation, en lien avec les partenaires de l'emploi, les réseaux professionnels et les collectivités.

2.2 FORMATIONS & JOURNÉES D'ÉTUDE

L'agence propose chaque année un programme de formations sectorielles et interprofessionnelles.

Ces actions sont le plus souvent construites en partenariat avec les organismes experts ou des institutions référentes (SGDL, cabinets de consultants spécialisés, École de la librairie, CNL, médiathèques départementales, etc.).

Ouvertes le plus largement possible, notamment s'agissant des journées d'étude, elles veulent non seulement s'adresser aux professionnels du livre, mais aussi aux acteurs de la culture et de l'éducation, et peuvent aussi intégrer des publics en formation initiale (étudiants, stagiaires, etc.). L'agence souhaite ainsi favoriser les croisements entre métiers et pratiques.

• **Manifestations littéraires**

→ **Rencontre régionale des organisateurs de manifestations littéraires**, automne, à Dijon.

• **Interprofession**

→ «**Organiser une rencontre d'auteur, pourquoi et comment ?**», à destination des coordinateurs d'activités et enseignants au sein des établissements pénitentiaires, des bibliothécaires partenaires des établissements pénitentiaires, date et lieu à définir.

À noter que les temps de formation proposés dans le cadre des **Petites Fugues**, mais ouverts à tous, s'ajoutent à ce programme.

2.3 COORDINATION RÉGIONALE LECTURE PUBLIQUE & PATRIMOINE ÉCRIT

Objectifs :

Répondre aux besoins de formation des professionnels et bénévoles des bibliothèques publiques et à l'évolution constante du métier (diversification des services, développement des usages numériques, lutte contre la désinformation, enjeux écologiques, etc.).

Aux côtés de la DRAC et du CNFPT, **l'agence coordonne un comité régional de pilotage de la formation dans les domaines de la lecture publique et du patrimoine écrit**, qui rassemble également Bibliest, les médiathèques départementales et l'ABF régionale.

Ce comité travaille à :

- l'identification concertée des besoins,
- la coordination de l'offre de formation à l'échelle régionale,
- la mise à jour d'un **Catalogue régional de formation**, en ligne sur le site de l'agence, qui l'a créé en 2021 et en assure la gestion.

Aujourd'hui l'un des outils les plus consultés du site de l'agence, ce catalogue, qui comporte chaque année **plus de 200 formations proposées par l'ensemble des partenaires régionaux**, est une référence pour les professionnel·les.

➤ En 2025, comme chaque année, l'agence y intégrera l'ensemble des formations proposées par les partenaires.

Les travaux du comité se poursuivront par ailleurs sur la base du **Référentiel des compétences des bibliothèques territoriales, incluant ses évolutions à venir**, avec une adaptation aux réalités de terrain.

3. OPÉRATIONS & OUTILS DE SOUTIEN

3.1 ÉDITION: MOBILITÉ & SURDIFFUSION

Objectif :

Renforcer l'accès aux marchés, encourager la découverte des catalogues éditoriaux par les bibliothèques, les librairies et les particuliers, promouvoir la bibliodiversité.

❖ **Salons hors région**

À travers un accompagnement collectif sur des salons hors région, l'agence soutient la visibilité et la mobilité des maisons d'édition régionales.

❖ **En 2025, l'agence financera les stands**, cordonnera la présence des éditeurs et, autant que possible, se déplacera avec eux sur tout ou partie de la durée des salons suivants :

- Magnifique livre à Lyon, 14 au 16 mars ;
- Forum du livre à Saint-Louis, 5 au 27 avril ;
- Marché de la Poésie à Paris, 18 au 22 juin ;
- Salon L'Autre livre à Paris, 21 au 23 novembre ;
- Festival du livre de Colmar, 22 et 23 novembre ;
- Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis, 26 novembre au 1^{er} décembre (2025 est possiblement la dernière année de la prise en charge du stand).

❖ **Surdiffusion**

Le soutien de l'agence à la surdiffusion se décline(ra) à travers les actions suivantes :

- **Catalogue des nouveautés** (naissance en 2020): **suspendu en 2025** faute de budget nécessaire et en concertation avec les éditeurs.

➤ **L'avenir** – abandon, refonte ou relance sous une autre forme – de cet outil d'information et de promotion sera étudié.

- **L'Espresso des éditeurs** (naissance en 2022): des rendez-vous réguliers, brefs et en ligne, à l'attention des libraires, bibliothécaires, enseignants ou autres médiateurs ou prescripteurs, avec les éditeurs de la région venant tour à tour présenter leur maison, leur ligne éditoriale et une ou plusieurs nouveautés.

❖ **En 2025, 6 Espressos seront programmés.**

- **Rencontre avec des apprentis libraires** (naissance en 2023): grâce à un partenariat tissé avec l'université de Haute-Alsace (UHA), qui propose une licence professionnelle Livre-Librairie, 2 à 3 éditeurs sont accompagnés chaque année par l'agence pour aller à la rencontre des futurs libraires et leur présenter leurs catalogues. La visite de 2 librairies mulhousiennes et la rencontre avec les gérants complètent la journée.

❖ **En 2025, 2 éditeurs de la région se rendront à Mulhouse.**

- **Durant le triennal 2025-2027, l'agence souhaite enfin proposer et expérimenter un nouveau format régional** permettant d'encourager la découverte des catalogues éditoriaux de Bourgogne-Franche-Comté par les bibliothèques et les librairies, si possible avec l'appui des médiathèques départementales.

❖ **Assises nationales de l'édition indépendante**

Organisées pour la première fois en février 2023 par la **FEDEI** (Fédération des éditions indépendantes), ces assises biennales sont désormais un rendez-vous incontournable pour les professionnels de l'édition et l'ensemble de l'interprofession du livre.

Pensées comme un temps de partage et d'échange, alternant assemblée plénière et ateliers, ces assises sont l'occasion de présenter des études et outils mutualisés, de s'organiser en créant de nouveaux cercles vertueux, et plus simplement de se retrouver et d'échanger.



En 2025, les assises se sont tenues à Bordeaux du 19 au 21 février ; l'agence y a soutenu la présence de 5 éditeurs de Bourgogne-Franche-Comté, en prenant en charge une partie de leurs frais de déplacement.

3.2 LIBRAIRIE: ANIMATION & RÉSEAUX

En complément des aides institutionnelles à l'investissement, et notamment, depuis 2024, dans le cadre du Contrat territorial en faveur de la librairie porté par la Région, le Centre national du livre et la DRAC, l'agence propose notamment 2 types de soutien aux librairies en Bourgogne-Franche-Comté.

Objectif :

Renforcer l'inscription des librairies dans le paysage culturel de la région, favoriser les échanges et la formation de pair à pair.

❖ **Programme Mon libraire, mon univers**

Réserve aux librairies non labellisées LiR, **Mon libraire, mon univers** vise à accompagner tout au long de l'année des propositions d'animations de qualité sur le territoire régional, conçues sous la forme d'un programme : rencontres d'auteurs, rencontres autour d'une thématique, d'un catalogue d'éditeur, lectures musicales, théâtrales, ateliers (d'écriture, d'illustration), conférences, débats, etc.

Rencontres nationales de la librairie (RNL)

Événement biennal organisé par le Syndicat de la librairie française, les RNL sont, à l'instar des plus récentes assises nationales de l'édition indépendante, un rendez-vous important pour les professionnels de la librairie et, au-delà, pour l'ensemble des professions du livre.

Prochaine édition : 2026.

Coopération

Durant la période 2025-2027, l'agence souhaite **développer des espaces de rencontres** entre professionnels, qui pourront se traduire par des rendez-vous thématiques, des interventions ciblées de professionnels de l'économie du livre ou encore des partages d'expériences entre libraires et/ou porteurs de projets.



Au cours du second semestre 2025, l'agence proposera un rendez-vous d'échange de bonnes pratiques, en partenariat avec une librairie, sur la facturation dématérialisée.

3.3 MANIFESTATION PATRIMOINES ÉCRITS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté est une manifestation régionale pilotée par l'agence, qui **met chaque année à l'honneur, 2 mois durant, les fonds patrimoniaux conservés dans les bibliothèques et services d'archives de la région**.

L'événement repose sur un appel à participation lancé au printemps et une communication régionale déployée par l'agence : programme papier et affiches, site Internet dédié (depuis 2024), relais vers les médias et institutions partenaires, etc.

La manifestation veut donner à voir la richesse du patrimoine écrit régional et «dépoussiérer» son image à travers des expositions, conférences, ateliers, lectures ou visites guidées, au sein même des établissements détenteurs et en mettant l'accent sur les propositions pédagogiques et/ou familiales.



Thématique 2025 : « Que d'émotions ! ».

La manifestation se déroulera du 1^{er} septembre au 1^{er} novembre 2025.

L'agence valorisera les établissements partenaires et leurs propositions sur **le site Internet dédié à la manifestation**, assorti d'un programme papier allégé.

Les participants volontaires seront cette année encore invités à proposer des capsules vidéo.

Par ailleurs, dans le cadre du programme de la manifestation, l'agence organisera un atelier de présentation de la thématique et une journée d'étude (respectivement les 14 février et 10 octobre, cf. ci-avant).

Prêt de matériel et ressources

L'agence met à disposition des structures adhérentes – culturelles, éducatives ou associatives – de la région, un ensemble de ressources en prêt :

- **Pour des déplacements sur des salons** (éditeurs) : nappes et petit matériel électrique.

- **Pour la conservation des collections** (bibliothèques et archives) : **aspirateurs** avec variateur de vitesse et filtration HEPA destinés aux ouvrages empoussiérés, avec risque minoré de moisissures.

- **Pour des actions de médiation** (bibliothèques, établissements scolaires, centres de loisirs, structures du champ social, etc.) : un fonds de 4 expositions itinérantes :

→ Comment un livre vient au monde ? (Rue du Monde)

→ La laïcité en questions (BnF)

→ Objectifs de développement durable (fondation GoodPlanet)

→ Histoires de fausses nouvelles (BnF)

- **Pour des expositions** (bibliothèques et archives notamment) : 2 modèles de lutrins en altuglas transparent.

3.4 MÉDIATION & DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE

Portage financier de rémunérations d'auteurs

Cas les plus fréquents : établissements scolaires, structures du champ social, collectivités.

À la demande d'une structure accueillante, même si l'agence n'est pas partenaire du projet artistique ou culturel, sous réserve de faisabilité et d'accord préalable, si la structure ne peut pas rémunérer directement l'auteur intervenant (pas d'inscription à l'URSSAF, nécessité d'un dépôt de facture sur Chorus, etc.) : **l'agence peut rémunérer l'auteur, en appliquant les cotisations et déclarations nécessaires, puis présenter une facture à la structure demanduse**.

À noter toutefois : ce portage est **limité à certaines interventions** (pas d'usage pour les résidences, par exemple), suppose un **lien de confiance** entre les partenaires, et nécessite une bonne **anticipation**.

III. L'AGENCE AU SERVICE DES PUBLICS ET DU TERRITOIRE

Souhaitant répondre à l'exigence qui s'impose à toute structure-ressource, et *a fortiori* à celles soutenues par les pouvoirs publics, de faciliter l'accès à la culture et de lutter contre toutes les formes de marginalisation, l'agence affirme son engagement en faveur de l'égalité culturelle sur l'ensemble du territoire régional.

Aux côtés de ses partenaires publics et de terrain, et en visant l'intérêt général, elle inscrit son action dans une double logique : le droit à la culture pour toutes et tous et le soutien aux professionnels qui œuvrent dans des contextes contraints ou isolés.

1. LES PETITES FUGUES

Objectif:

- **Faire rayonner** la littérature contemporaine sur tous les territoires,
- **favoriser** la rencontre entre auteurs et publics de tous horizons,
- **soutenir** les auteurs et éditeurs de création,
- **renforcer** le travail en réseau entre acteurs du livre, de l'éducation, de la culture et du social.

Depuis près de 25 ans, **Les Petites Fugues** sillonnent la Bourgogne-Franche-Comté à l'automne, en donnant à lire et à entendre des auteur·rices de littérature contemporaine dans des lieux multiples : bibliothèques, lycées, collèges, librairies, lieux culturels, hôpitaux, établissements pénitentiaires, structures médico-sociales, associations...

Festival itinérant et interprofessionnel, il incarne l'un des engagements les plus forts de l'agence en faveur de la création littéraire, de la diversité des voix, et de l'irrigation culturelle des territoires.

Malgré une réduction budgétaire significative en 2024 et le resserrement de la programmation, **le festival maintient résolument ses fondamentaux**: une programmation exigeante, une forte implication des partenaires, des temps de formation, et une attention constante à la qualité de la relation entre auteurs, hôtes et publics.



Les Petites Fugues 2025 se tiendront du 17 au 29 novembre.

Pour cette 24^e édition, l'objectif sera de **réaugmenter légèrement le nombre d'auteurs et de rencontres, de consolider les formats collaboratifs amorcés en 2024 et d'attirer un public plus large**.

L'agence poursuivra par ailleurs le développement des «fuguettes» et autres rencontres conçues collectivement par des structures différentes d'un même territoire, qui permettent de croiser les publics, mutualiser les moyens et inventer des formes nouvelles, sans alourdir le dispositif logistique.

En chiffres:

- **15 auteur·rices invité·es** - contre 13 en 2024 ;
- **90 rencontres environ** - contre 82 en 2024 ;
- **7 à 8 artistes associés** - contre 6 en 2024 ;
- **8 petites formes** ou entretiens croisés ;
- **5 temps de formation**.

2. LES PUBLICS DITS «SPÉCIFIQUES»

L'agence se positionne au plus près des publics et des territoires, notamment les plus éloignés des équipements ou des pratiques instituées, en s'attachant à co-construire des actions culturelles qui participent à la cohésion sociale et à la vie collective locale.

Ainsi, dès que cela est possible au regard de ses moyens humains et financiers, en lien avec les acteurs du champ social, de la justice, de la santé ou de l'éducation, l'agence conçoit, soutient ou relaie des projets de lecture et de création littéraire qui favorisent l'accès aux livres, la rencontre avec les auteur·rices, et la reconnaissance de tous les publics comme lecteurs légitimes.

2.1 MISSION LECTURE-JUSTICE

Dans le cadre de la politique interministérielle Culture-Justice et dans le prolongement de l'engagement de l'agence dans ce champ depuis 2021, une mission Lecture-Justice lui a été officiellement confiée par la DRAC et la DISP fin 2024 pour le triennal 2025-2027.

Elle s'inscrit dans une **volonté partagée de renforcer l'accès au livre, à la lecture et à l'écriture pour les personnes placées sous main de justice, tout en professionnalisant les démarches portées au sein des établissements pénitentiaires de la région, ou en lien avec ceux-ci**.



Projets 2025 :

- **Coordination, construction et dépôt d'un dossier collectif auprès du Centre national du livre** («Aide au développement de la lecture auprès des publics spécifiques»), puis accompagnement de la mise en œuvre des projets retenus au sein de ce dossier.
Établissements concernés : maisons d'arrêt de Besançon, Dijon et Nevers.
- **Organisation d'un temps de formation et d'échanges** à destination des coordinateurs d'activités et des enseignants au sein des établissements pénitentiaires et des bibliothécaires partenaires (cf. 2.2 Formations & Journées d'étude).
- **Expérimentation d'un dispositif de « librairies éphémères » ou de « rentrées littéraires en détention », en lien avec des libraires de proximité, permettant aux personnes détenues de découvrir des ouvrages et de contribuer à l'enrichissement des fonds de la bibliothèque de l'établissement.**
- **Impulsion et accompagnement de rencontres d'auteurs en établissements pénitentiaires.**

2.2 PROGRAMME TERRITOIRES DU LIVRE

Dispositif expérimental de déploiement de rencontres d'auteurs en région, initié et financé par la Société française des intérêts des auteurs de l'écrit (Sofia) depuis 2022 et porté par la Fill, «Territoires du livre» permet aux structures régionales pour le livre (SRL) **d'impulser ou de renforcer des projets de rencontres d'auteurs vers des publics et/ou territoires dits éloignés** du livre et de la lecture. Ces actions sont adaptées aux problématiques et besoins de chaque territoire et peuvent se décliner de multiples façons.



En 2025, l'agence réoriente en partie le dispositif et expérime des actions auprès de nouveaux publics.

Sont notamment prévues deux actions auprès de :

- **victimes et auteur·rices de violences conjugales**, dans le cadre d'un partenariat avec l'association ADDSEA, structure sociale bisontine (25) spécialisée dans l'accompagnement des personnes en difficulté sociale, familiale ou éducative ;
- **demandeur·ses d'emploi**, dans le cadre d'un partenariat avec l'agence France Travail de Louhans (71), et du dispositif «L'Art d'accéder à l'emploi».

L'agence propose également d'accompagner des projets à destination de **mineurs placés sous main de justice**, en partenariat avec la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ).

3. AUTRES ACTIONS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

De façon générale, l'agence se positionne comme le **partenaire potentiel d'établissements scolaires, établissements documentaires ou autres structures culturelles** souhaitant mener des actions d'éducation artistique et culturelle en matière de livre, de lecture et d'écriture.

À géométrie variable, le partenariat se construit avec la structure demanduse et peut inclure : aide au montage du projet, prêt d'outils ou ressources, portage financier, intervention d'un membre de l'équipe auprès des publics concernés, etc.

3.1 LES PATMOBILES, DES MALLES PÉDAGOGIQUES POUR LA MÉDIATION DU PATRIMOINE ÉCRIT

En 2022, l'agence a lancé la constitution de 2 jeux d'une malle pédagogique dédiée au patrimoine écrit, présentant les techniques de fabrication d'un livre, de l'Antiquité au XIX^e siècle, et conçue comme un **outil de médiation itinérant**.

Pensée pour s'adapter à une large variété de publics – du primaire aux adultes – la Patmobile permet de **manipuler, expérimenter, observer et créer**, en mobilisant aussi bien des objets que des savoirs.

Objectifs pédagogiques :

- Faire connaître le **patrimoine écrit local et régional**, en lien avec les lieux de conservation.
- Expérimenter des **gestes et techniques anciennes** : reliure, calligraphie, encre naturelle, papier, enluminure...
- Identifier les métiers du livre ancien (relieur, archiviste, imprimeur...).
- Introduire des notions clés : **conservation, transmission, valeur culturelle, écologie du livre**.
- Croiser les disciplines : histoire, lettres, arts plastiques, sciences, technologie, etc.



En 2025, grâce à l'accompagnement financier du ministère de la Culture (sollicitation en 2024 via l'appel à projet Patrimoine écrit), l'agence finalisera la rédaction, la mise en forme et l'impression des supports pédagogiques. La réalisation d'une vidéo promotionnelle sera la dernière étape avant la mise en circulation des malles prévue pour début 2026.

2 projets accompagnés pour l'année scolaire 2024-2025 :

- **« Complètement Mytho ! »**. Avec une classe de 2^{de} PRO Métiers de la mode du lycée Jacques-Prévert de Dole.

> 24 élèves bénéficiaires

Un projet artistique et culturel financé par la DRAC, la DRAEAC, et accompagné par l'agence.

- **« (En)quête de mots »**. Avec 14 classes de 1^{re} (générale, ST2S et STMG), 4 classes de 2^{de} (générale) et 1 classe de Terminale (générale) du lycée Xavier-Marmier de Pontarlier.

> 573 élèves bénéficiaires

Un projet artistique et culturel financé par la DRAC, la DRAEAC, et accompagné par l'agence.

3.3 INTERVENTIONS DE L'ÉQUIPE

Sur demande, dans le cadre d'un projet pédagogique, **un membre de l'équipe de l'agence peut intervenir directement auprès d'élèves (collèges et lycées), étudiants ou autres publics en formation**, pour une présentation de l'agence, de la filière livre et de ses métiers, une sensibilisation à la spécificité de son économie, ou encore pour faire découvrir le patrimoine écrit.

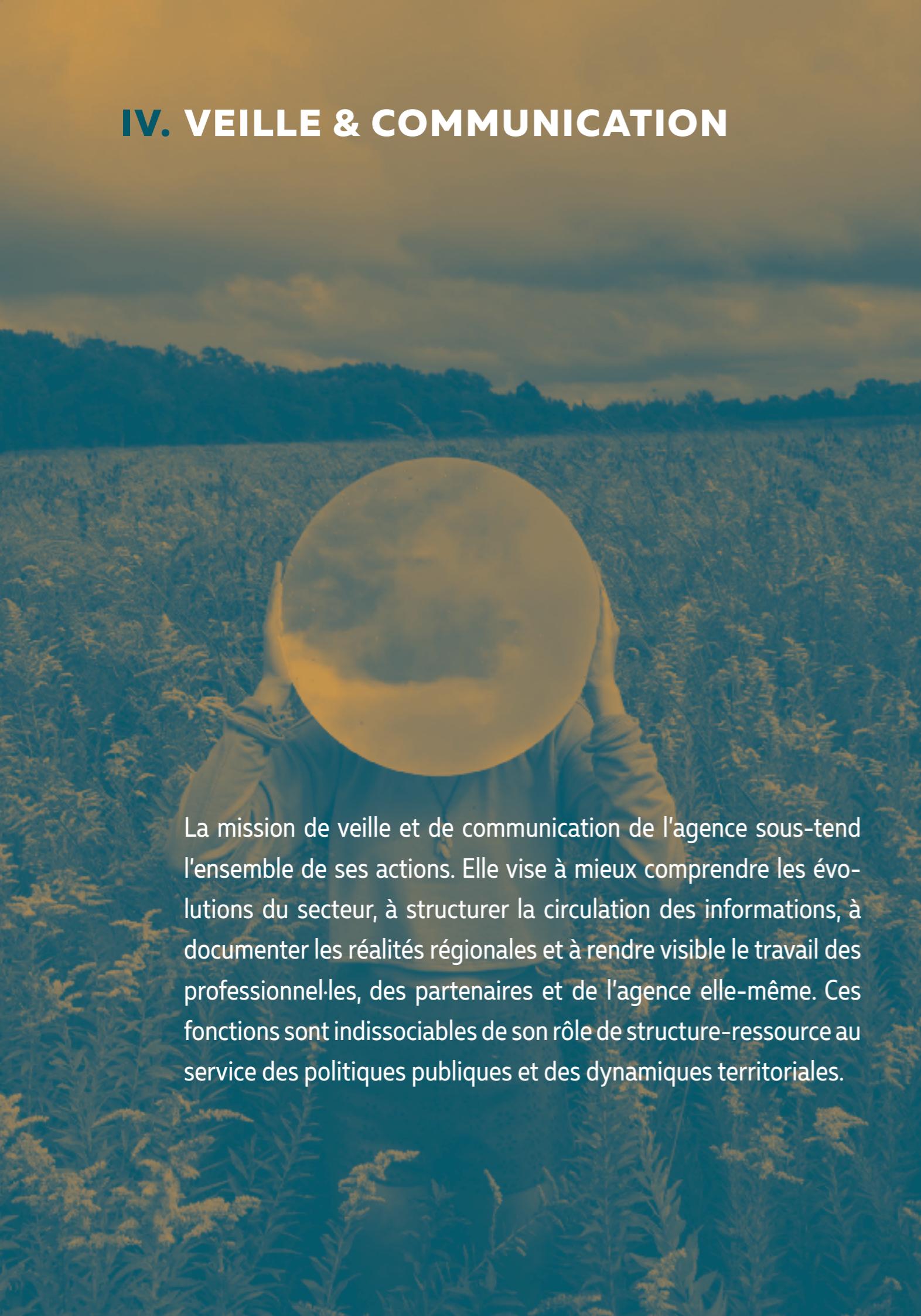
3.2 APPEL À PROJETS DRAC/DRAEAC

L'agence est associée de longue date à l'appel à projets « Éducation artistique et culturelle – lecture et écriture », lancé chaque année par la DRAC et la DRAEAC de Bourgogne-Franche-Comté via la plateforme Adage.

En fonction des demandes, elle intervient :

- **durant la phase d'élaboration des projets** : conseils sur le choix des intervenants en fonction des thématiques retenues et des objectifs poursuivis par les équipes pédagogiques déposant le projet, orientation vers des établissements documentaires à visiter, mise en lien ;
- **pendant le projet** : portage administratif et financier de la rémunération des intervenants.

IV. VEILLE & COMMUNICATION

A photograph of a person from behind, wearing a light-colored hoodie, standing in a field of tall grass or crops. They are holding a large, solid yellow circle in front of their face, partially obscuring it. The background shows a cloudy sky and more of the same vegetation.

La mission de veille et de communication de l'agence sous-tend l'ensemble de ses actions. Elle vise à mieux comprendre les évolutions du secteur, à structurer la circulation des informations, à documenter les réalités régionales et à rendre visible le travail des professionnel·les, des partenaires et de l'agence elle-même. Ces fonctions sont indissociables de son rôle de structure-ressource au service des politiques publiques et des dynamiques territoriales.

1. VEILLE, OBSERVATION & GESTION DES DONNÉES

En tant que structure-ressource et interlocutrice des partenaires publics, l'agence maintient une **veille sur les réalités de la filière du livre, les dynamiques territoriales, les mutations des pratiques professionnelles, les politiques publiques et les enjeux en cours**: évolution des modèles économiques du livre, pratiques culturelles et éducatives des publics, équité territoriale et sociale, exigences liées à la transition écologique, place croissante de l'intelligence artificielle, etc.

Cette observation s'appuie sur :

- la collecte et l'analyse de **données régionales ou nationales** (états des lieux, études, chiffres-clés, etc.) ;
- les **bilans qualitatifs** réalisés dans le cadre des actions ou dispositifs qu'elle mène ou porte (Les Petites Fugues, Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté, Jeunes en librairie, formations, etc.) ;
- les **retours de terrain** issus de son activité d'accompagnement et de coopération.

❖ Logiciel de gestion de données

Fait important : à ce jour, l'agence ne dispose pas d'un logiciel de gestion des données, ce qui limite l'organisation et la consolidation des informations, et complexifie la capitalisation, la comparaison et l'exploitation fine des données issues du terrain.

En 2025, l'agence souhaite rejoindre les travaux de sa fédération, la Fill, pour la transition vers un outil commun en cours de développement et, sous réserve du budget et du temps de travail nécessaires, **en faire l'acquisition**.

2. L'ENGAGEMENT AU SEIN DE LA FILL

Unique en son genre, la Fédération interrégionale du livre et de la lecture (Fill) est un réseau interprofessionnel qui fédère 12 structures régionales pour le livre, mais aussi la BnF, la Bibliothèque publique d'information (BPI), quatre Régions et deux structures professionnelles œuvrant pour la lecture publique.

Son rôle :

- favoriser la **formation continue** de pair à pair,
- **accélérer les projets** à l'échelle nationale (plateformes Lecture-Justice et Lecture-Santé, harmonisation des plans de conservation partagée, études interrégionales, etc.),
- **rassembler les informations** et observations réalisées sur le territoire, et donner ainsi une autre image de la France, celle des régions et de leurs richesses,
- être l'interlocutrice du ministère, et régulièrement celle des organisations professionnelles nationales.

L'agence est membre actif de la Fill, aux côtés de ses homologues des autres régions.



Projets 2025 coordonnés par la Fill ou en partenariat étroit avec celle-ci :

- Programme « **Territoires du livre** » (cf. partie III. 2).
- Publication de l'**état des lieux des structures régionales pour le livre**.
- **Groupe interrégional « Écologie du livre »**.
- Gouvernance de la **BILL** (Base de données interrégionale du livre et de la lecture).
- Projet d'étude interrégionale sur la librairie en territoire rural.

3. LES OUTILS DE COMMUNICATION NUMÉRIQUE

L'évolution de la communication numérique de l'agence accompagne celle de ses missions. Elle s'inscrit dans une stratégie sobre, ciblée, et évolutive, privilégiant l'utilité, la clarté de l'information et l'accessibilité.

3.1 SITE INTERNET & LETTRE ÉLECTRONIQUE

Principal espace de référence de l'agence, son **site Internet** constitue à la fois une **vitrine** de ses actions, un **centre de ressources** professionnelles et un **outil de valorisation** du secteur du livre et de la lecture en Bourgogne-Franche-Comté.

Il veut répondre à une triple ambition :

- **informer et accompagner les professionnel·les de tous les maillons de la chaîne du livre**, en leur donnant accès à des actualités ciblées, des dispositifs de soutien, des ressources documentaires, des fiches pratiques, des formations et des appels à projets ;
- **valoriser la diversité et la vitalité du territoire**, grâce à des annuaires dynamiques (auteurs, éditeurs, libraires, bibliothèques, manifestations), des initiatives et un agenda culturel régional ;
- **organiser et rendre visible l'action de l'agence**, en offrant un accès à ses missions, à ses actions structurantes (Jeunes en librairie, Les Petites Fugues, Lecture-Justice, Patrimoines écrits, etc.), ainsi qu'à la vie associative (AG, rapports d'activité, gouvernance).



En 2025, l'agence poursuivra la mise à jour, l'enrichissement et les nécessaires développements graphiques et/ou fonctionnels de son site.

Nourrie par le site Internet, **la lettre d'information électronique bimensuelle** de l'agence permet d'en relayer les contenus auprès des abonnés.

Au nombre de 5 000, les destinataires de la lettre sont majoritairement des professionnel·les du livre, de la culture et de l'éducation, ainsi que des collectivités et partenaires.

3.2 RÉSEAUX SOCIAUX

L'agence est présente sur Facebook, Instagram, et LinkedIn. Chaque canal est utilisé de façon différenciée :

- **Facebook** : relais d'actualités professionnelles et de l'agence ;
- **Instagram** : valorisation visuelle des projets portés par l'agence ;
- **LinkedIn** : mise en avant des chantiers professionnels et partenariaux.

L'usage de ces réseaux reste raisonnable, en cohérence avec les capacités internes.

L'agence priviliege la qualité de l'information et l'ancre territorial à la fréquence de publication.

4. COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE ET ASSOCIATIVE

La communication institutionnelle et associative de l'agence constitue un **vecteur de visibilité et de transparence et vise à rendre compte de son action le plus lisiblement possible**. Elle regroupe les **supports produits par l'agence à destination de ses membres, de ses tutelles et partenaires, ou du grand public**, dans le cadre de sa vie associative, de sa gouvernance et de sa représentation.

Elle comprend notamment :

- **le projet de structure, renouvelé tous les 3 ans, dont en 2025** ;
- **le rapport annuel d'activité**, présenté lors de l'assemblée générale, qui dresse un panorama détaillé des actions menées et des perspectives et intègre les éléments budgétaires et comptables de l'exercice écoulé ;
- **la carte de vœux** ;
- **la plaquette de présentation de l'agence, dont la publication est prévue en 2025**, destinée à faire connaître ses missions, ses actions et son ancrage territorial, diffusée lors de rencontres professionnelles, de salons, ou sur demande ;
- ponctuellement, d'autres supports «sur mesure», produits à l'occasion d'événements particuliers ou pour répondre à des besoins spécifiques de valorisation.



AGENCE LIVRE & LECTURE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

CHARGES

1 304 111,57 €

			BP 2025	% salaires
Au service des partenaires publics	379 042,78 €	Expertise et interventions péda.	19 320,96 €	100 %
		Aide à l'ingénierie & Pilotage dispositifs	193 825,88 €	18 %
		Coopération documentaire	165 895,95 €	60 %
Au service des professionnels du livre	287 886,27 €	Accompagnement & Conseils aux professionnels	73 088,79 €	93 %
		Formation	71 934,31 €	70 %
		Opérations & Outils de soutien	142 863,18 €	52 %
Au service des publics et du territoire	291 179,15 €	Les Petites Fugues	222 883,33 €	54 %
		Développement des publics	44 108,80 €	64 %
		Autres actions EAC	24 187,02 €	63 %
Veille & Communication	140 133,28 €	Veille & Fill	48 579,56 €	72 %
		Communication numérique	43 748,66 €	84 %
		Communication institutionnelle et asso.	47 805,06 €	77 %
Fonctionnement & Moyens d'exploitation	205 870,09 €	Locaux	70 761,38 €	23 %
		Administratif	23 850,00 €	
		Équipements	27 125,49 €	
		Déplacements & Frais divers	25 879,96 €	
		Charges diverses	9 999,32 €	
		Ingénierie liée au fonctionnement	48 253,94 €	

1 304 111,57 €

RECETTES

1 304 111,57 €

En bleu : montants non conventionnés

En ocre : fonds dédiés

		BP 2025
Subventions	1 245 823,24 €	DRAC - Fonctionnement
		DRAC- Actions fléchées
		DISP - Lecture-Justice
		Sofia-Jeunes en librairie
		CRBFC - Fonctionnement
		CRBFC - Actions fléchées
Participations & Adhésions	50 240,00 €	Les Petites Fugues (CNL, Sofia, collectivités)
		Participations
		Adhésions
Transfert de charges	1 508,28 €	Remboursements divers
		Prévoyance
Produits divers	2 500,00 €	Intérêts financiers
		Produits exceptionnels et de gestion
Fonds propres	0,00 €	
Fonds dédiés	4 040,05 €	Site Internet ALL
		Rencontres PF reportées
		Patmobiles
		AAP DRAC-DRAEAC - Dole 23-24
		Formation édition

1 304 111,57 €

Résultat

0,00 €

L'agence a pour objet de mettre en œuvre en région Bourgogne-Franche-Comté une politique générale de soutien et de coopération interprofessionnelle en faveur du livre et de développer l'accès à la lecture pour tous et sur tout le territoire.
Les actions de l'agence embrassent tout le champ de la vie du livre, de l'écrivain au lecteur, du patrimoine à la création, de la lecture publique à l'économie du livre.

Statuts de l'agence, article 2



Agence Livre & Lecture
Bourgogne-Franche-Comté

SITE DE BESANÇON

25, rue Gambetta
25000 Besançon

SITE DE DIJON

71, rue Chabot-Charny
21000 Dijon

administration@livre-bourgognefranchecomte.fr
www.livre-bourgognefranchecomte.fr
03 80 68 80 20
